



édition 2021

Le PETIT PATRIMOINE POPULAIRE **d'Orp-Jauche**

Recensement



Le PETIT
PATRIMOINE
POPULAIRE
d'Orp-Jauche

ÉDITION

Administration communale d'Orp-Jauche
Place communale 1 - 1350 ORP-LE-GRAND
Tél.: 019 63 02 19 - www.orp-jauche.be

ÉDITEUR RESPONSABLE

Hugues GHENNE, Bourgmestre d'Orp-Jauche

COORDINATION

Partenariat entre la Commune d'Orp-Jauche, l'Office du Tourisme
et le Plan de Cohésion Sociale, le Conseil Consultatif Communal des Aînés,
la Maison de la Mémoire et de la Citoyenneté de Beauvechain.

AUTEURS

Textes : Mathieu BERTRAND et Carine VANDERWEYEN
Photos : Pascal JOANNES, Jean-Didier DELHAYE, Richard de HENNIN,
Marie-Christine ROBEYNS et tous les contributeurs.

GRAPHISME ET IMPRESSION

Imprimerie DAXHELET, rue du Mohéry 44 à 4280 AVIN
2021

Le texte engage la seule responsabilité des auteurs / diffusion gratuite

Avec le soutien de
la



Commune
d'Orp-Jauche



Office du Tourisme



Commune de
Beauvechain



SOMMAIRE

7	Avant-propos		129	<i>La justice et les libertés</i>	
8	Introduction		135	<i>Le repos et la vie quotidienne</i>	
12	Le Petit Patrimoine Populaire Wallon		139	<i>L'ornementation en fer</i>	
13	Un patrimoine en péril		155	<i>Le patrimoine militaire et la commémoration</i>	
13	Avertissement général		173	<i>Les arbres remarquables</i>	
15	La Commune d'Orp-Jauché		183	<i>Les outils anciens</i>	
17	Les catégories		193	<i>L'art décoratif</i>	
19	<i>Les points d'eau</i>		199	<i>Les biens relatifs à la faune et à la flore</i>	
29	<i>Le petit patrimoine sacré</i>		207	La cartographie	
67	<i>Les ouvertures</i>		228	Glossaire	
95	<i>La signalisation</i>		229	Bibliographie	
113	<i>La délimitation</i>		230	Remerciements	
119	<i>La mesure du temps et de l'espace</i>				



AVANT-PROPOS

En ma qualité de Bourgmestre de la Commune d'Orp-Jauche, il m'est particulièrement agréable de vous présenter cette nouvelle brochure relative aux petits éléments du patrimoine de notre entité.

S'agissant d'un recensement non exhaustif et non d'un inventaire complet, ce recueil englobe une partie des nombreux sujets répertoriés initialement.

Terre d'accueil et de culture blottie au creux de la vallée de la Petite Gette, commune rurale de Hesbaye aux paysages champêtres et bucoliques, Orp-Jauche est restée une de ces communes conviviales où il fait encore bon vivre.

Dans la quiétude des campagnes, églises, fermes en carrés, anciens moulins... et d'innombrables éléments du Petit Patrimoine s'égrènent au fil des villages et des hameaux.

Bornes-fontaines, pompes à bras, chapelles, potales, porches-colombiers, girouettes, plaques commémoratives... sont autant de témoins d'un riche passé jalonnant notre cadre de vie d'aujourd'hui à préserver pour les générations futures.

Puisse cette publication lever le voile sur ces éléments insolites du petit patrimoine orp-jauchois et vous permettre de mieux les connaître afin de prendre conscience de leur intérêt et de l'importance de les protéger pour en conserver la mémoire.

Avant de vous souhaiter une excellente lecture, je tiens à exprimer mes plus vifs remerciements à Madame **Carine VANDERWEYEN**, Coordinatrice de l'Office du Tourisme, pour son travail remarquable réalisé dans le cadre de la conception de cette brochure.

Hugues GHENNE,
Bourgmestre

INTRODUCTION

Suite à la sélection, en août 2019, de la candidature de notre commune dans le cadre de l'appel à projets pour l'établissement d'un recensement du Petit Patrimoine Populaire Wallon au niveau communal, nous avons mobilisé les acteurs locaux afin de les sensibiliser à ce projet digne d'intérêt pour la préservation de l'identité rurale et patrimoniale de nos villages.

Visant à faire connaître à nos citoyens la richesse de ce petit patrimoine insolite ponctuant les rues de leurs villages, l'Office du Tourisme et le Plan de Cohésion Sociale d'Orp-Jauche, principaux partenaires du projet, ont rassemblé les forces vives et personnes-ressources de chaque village de l'entité afin de contribuer à la mise en lumière du petit patrimoine orp-jauchois par le biais :

- d'un **recensement** à encoder sur la plateforme de la Région wallonne, **relevé complet** des petits éléments du cadre de vie de la population visant à une prise de conscience collective de l'intérêt remarquable de ces témoins encore visibles du passé pour se les réapproprier, mieux les préserver et en pérenniser la mémoire.
- d'une **publication** prise en charge intégralement par le biais d'une subvention octroyée par le Ministère du Patrimoine de la Région Wallonne dans le cadre de cet appel à projets, présentant une **sélection des éléments les plus représentatifs** et destinée à conserver une trace écrite de ce recensement pour les générations présentes et futures.

MOBILISATION DES ACTEURS DU PATRIMOINE

Implication de la population locale et des acteurs associatifs

Les partenaires, particulièrement motivés par ce projet, ayant contribué à la réalisation de ce recensement sont les suivants :

- **L'Office du Tourisme** par le biais de sa Coordinatrice, **Madame Carine VANDERWEYEN**, relais administratif de ce projet de recensement avec centralisation de toutes les informations recueillies à répertorier pour assurer l'encodage des données sur la plateforme et chargée de la publication finale ;
- **Le Plan de Cohésion Sociale** par le biais de sa Chef de projet, **Madame Marie-Christine ROBEYNS**, soutenant l'action dans la coordination des contacts avec les personnes ressources ;
- **Les personnes-ressources** qui ont sillonné les rues de leur village de janvier à novembre 2020 : les membres du Conseil Consultatif des Aînés, de l'Office du Tourisme, de l'atelier de généalogie, les historiens locaux ou autres citoyens passionnés par l'histoire de leur village, Monsieur Richard de HENNIN, Conservateur du Musée du Corps de Cavalerie Français à Jandrain...
- **Le GAL Culturalité en Hesbaye brabançonne asbl à Jodoigne**, par le biais de **Madame Alice RENQUET**, Chargée de mission « Développement Territorial » et coordinatrice de ce projet à la ville de Jodoigne, qui nous a fait bénéficier de ses conseils professionnels utiles en la matière ;
- **La Maison Rurale de la Mémoire et de la Citoyenneté de Beauvechain** représentée par **Monsieur Mathieu BERTRAND**, Chef de projet à la commune de Beauvechain, qui a apporté une aide précieuse en termes d'expertise technique faisant bénéficier de son expérience liée au projet similaire développé dans cette commune voisine et de ses compétences pointues dans la sélection des éléments à retenir, mais aussi dans la rédaction des descriptifs historiques des éléments classifiés par thèmes.

Moyens techniques utilisés par la commune pour établir ce recensement

Après avoir assisté à une séance d'information organisée en octobre 2019 par les partenaires du recensement PPP jodoignois (la Ville de Jodoigne, le Cercle Historique de Jodoigne, le GAL Culturalité, la Maison du Tourisme en Hesbaye brabançonne et la Maison de la mémoire et de la citoyenneté de Beauvechain), nous avons pu mieux cerner les objectifs de ce projet digne d'intérêt. Disposant de pistes de travail, nous avons rassemblé les citoyens bénévoles désireux de collaborer à la mise en œuvre de cette étude.

Ces rencontres ont permis de créer une dynamique de groupe et de répartir le travail en fonction des connaissances des participants et de la configuration géographique des rues à parcourir.

Au fil des mois suivants, malgré l'annulation des réunions programmées en raison des mesures de sécurité liées à la crise sanitaire, nous avons continué à mobiliser les bénévoles et poursuivi la progression de ce travail d'équipe. Munies de cartes agrandies, ces personnes-ressources ont recensé, photographié et collecté les informations historiques et anecdotiques pour décrire les petits éléments du patrimoine rencontrés au fil des rues et des chemins de leur village, hameau ou quartier.

Le travail de recensement s'est principalement appuyé sur le modèle de fiche signalétique transmis par l'AWaP complété par les bénévoles après consultation de publications existantes ou multiples contacts auprès de certaines personnes-ressources de chaque village.

Une liste établie à titre indicatif par l'arrêté ministériel de la Région wallonne du 21 mai 2019 relatif à la mise

en œuvre du Code wallon du Patrimoine et énumérant par catégorie les éléments du Petit Patrimoine Populaire Wallon a également été un outil important pour pouvoir effectuer le classement par type (points d'eau, petit patrimoine sacré, ornementation en fer...) et par dénomination d'objet (fontaine, potale, pompe...).

Grâce à l'aide considérable de Monsieur Mathieu BERTRAND, nous avons, suivant cette nomenclature, classifié par thèmes et familles les multiples éléments proposés avant de compléter les informations historiques disponibles.

Dans un deuxième temps, en comité plus réduit, nous avons entamé l'encodage de ces fiches par le biais de la plateforme informatique mise à notre disposition par l'AWaP.

Par la suite, nous avons entamé la rédaction de cette brochure présentant les éléments sélectionnés parmi l'inventaire initial suivant leur intérêt correspondant à la définition du Petit Patrimoine Populaire.

Sur les 130 biens retenus pour cette publication, la plupart seront illustrés, mais certains feront l'objet d'une notice concise. L'objectif de ces petits textes est de comprendre le sens, l'origine et l'identité de ces Petits Patrimoines en abordant les différentes typologies présentes sur le territoire. Pour accompagner le lecteur, les termes issus d'un vocabulaire plus spécialisé sont signalés par un **astérisque (*)** et expliqués dans un **glossaire** en page 228.

Enfin, pour que le lecteur ou le promeneur puisse s'y retrouver, une **carte** des rues de chaque village est insérée à la fin de ce carnet.

CONCLUSION

Cette publication, fruit de ces innombrables recherches et échanges, attractive, agréable à la lecture et accessible à tout citoyen, procurera complémentirement à la base de données informatisées, un précieux outil de gestion qui permettra d'avoir une vision plus globale et objective de ces petits éléments patrimoniaux quelquefois si discrets, mais pourtant si chargés d'histoire et de vécu de nos anciens.

Une fois publiée, cette brochure fera l'objet d'une large promotion et sera mise gratuitement à la disposition des citoyens, mais aussi des visiteurs lors d'événements en lien avec ce projet tels que les Journées du Patrimoine, les circuits guidés thématiques ...

Gageons que cet inventaire non exhaustif, classifié par thématique, des éléments incontournables de notre entité permettra aux habitants de découvrir ou redécouvrir les richesses de notre territoire.

Enfin, convaincu de l'importance de sensibiliser les citoyens à l'intérêt de leur environnement patrimonial, le Collège communal espère vivement que cette publication constituera un levier aux actions proactives utiles à sa préservation. Par le biais du site internet communal **www.orp-jauche.be** et de la plateforme du GAL **www.culturalite.be/petitpatrimoine**, un support informatique sera mis à la disposition du public pour lui permettre de consulter l'inventaire établi à ce jour et de l'enrichir à l'avenir.

Carine VANDERWEYEN
Coordinatrice de l'Office du Tourisme



Le PETIT PATRIMOINE POPULAIRE Wallon

Définition

Qu'est-ce que le Petit Patrimoine Populaire ?

La notion de « Petit Patrimoine Populaire » recouvre une matière si large qu'en trouver une définition appropriée n'est pas chose aisée. La Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles¹ décrit le Petit Patrimoine comme *de petits éléments construits, isolés ou faisant partie intégrante d'un ensemble, qui agrémentent le cadre de vie, servent de référence à une population locale ou contribuent au sentiment d'appartenance et qui font ou non l'objet d'une mesure de protection*².

La tutelle régionale en matière de patrimoine introduit quelques informations complémentaires à son sujet en précisant que ces éléments sont *un témoignage du passé, des modes de vie et de penser d'autrefois, des croyances et des traditions, des usages et des coutumes de ceux qui nous ont précédés*³.

Souvent discrets, ils sont également définis comme des *repères d'expression populaire*. Par « populaire » il faut entendre une production qui n'émane pas du monde savant mais bien de la population d'une région au travers de ses modes de vie.

Il importe d'ajouter que pour être considéré comme un Petit Patrimoine, l'objet en question se doit d'être signifiant. C'est-à-dire qu'il transmet une réalité, qu'il est porteur de sens ou qu'il rappelle par sa présence un usage représentatif d'une période, d'un lieu ou d'un groupe de personnes.

Ces éléments de Petit Patrimoine qui s'égrènent le long de nos chemins sont autant de bornes susceptibles de fédérer. En tant que témoins de nos racines, ils ont la capacité de générer de la reliance et de l'attachement pour ceux qui les côtoient. C'est pourquoi ces objets se doivent aussi de pouvoir être vus au départ de l'espace public. En effet, si un objet n'est accessible qu'à son seul propriétaire, il restera muet pour la grande majorité de la population.

¹ La Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles (CRMSF) est l'organe qui conseille le Gouvernement wallon en matière de protection et de conservation du Patrimoine.

² <http://www.crmsf.be/fr/patrimoine/quelques-définitions>

³ *Le Petit Patrimoine Populaire Wallon*, SPW/DGO4/Département du patrimoine/Direction de la restauration/Cellule PPPW, Jambes, 2017, 37p.

Un patrimoine en péril

Par leur nature non monumentale, ces modestes constructions sont particulièrement fragiles. Leur petite taille ou la perte progressive de leur usage font également qu'ils se fondent facilement dans notre environnement quotidien. Ils sont souvent abandonnés avant d'être totalement oubliés.

La disparition croissante de ce Petit Patrimoine a heureusement fini par alerter les associations sensibles à cette matière et les pouvoirs publics. C'est suite à l'impulsion du Ministre Albert LIÉNARD – alors chargé de la sauvegarde des monuments et des sites de Wallonie – qui avait voulu, en 1991, mettre le Petit Patrimoine en valeur que la Wallonie en subsidie la restauration ou la maintenance. Une Cellule de suivi spécifique est ensuite créée au sein du Service Public de Wallonie.

Elle sélectionne les biens qui peuvent bénéficier de ces subsides, au départ de dossiers de demande lui transmis et d'une liste énumérant les types d'objets qui pourraient en jouir⁴.

Les communes wallonnes sont encouragées à recenser leur Petit Patrimoine, bien différent du patrimoine monumental, très souvent amené à disparaître ou dans de nombreux cas « en péril ». Gageons que ce dénombrement réalisé par les citoyens participe à la mise en exergue des petits éléments de notre patrimoine et affirme encore un peu plus leur reconnaissance.

Avertissement général

Les limites

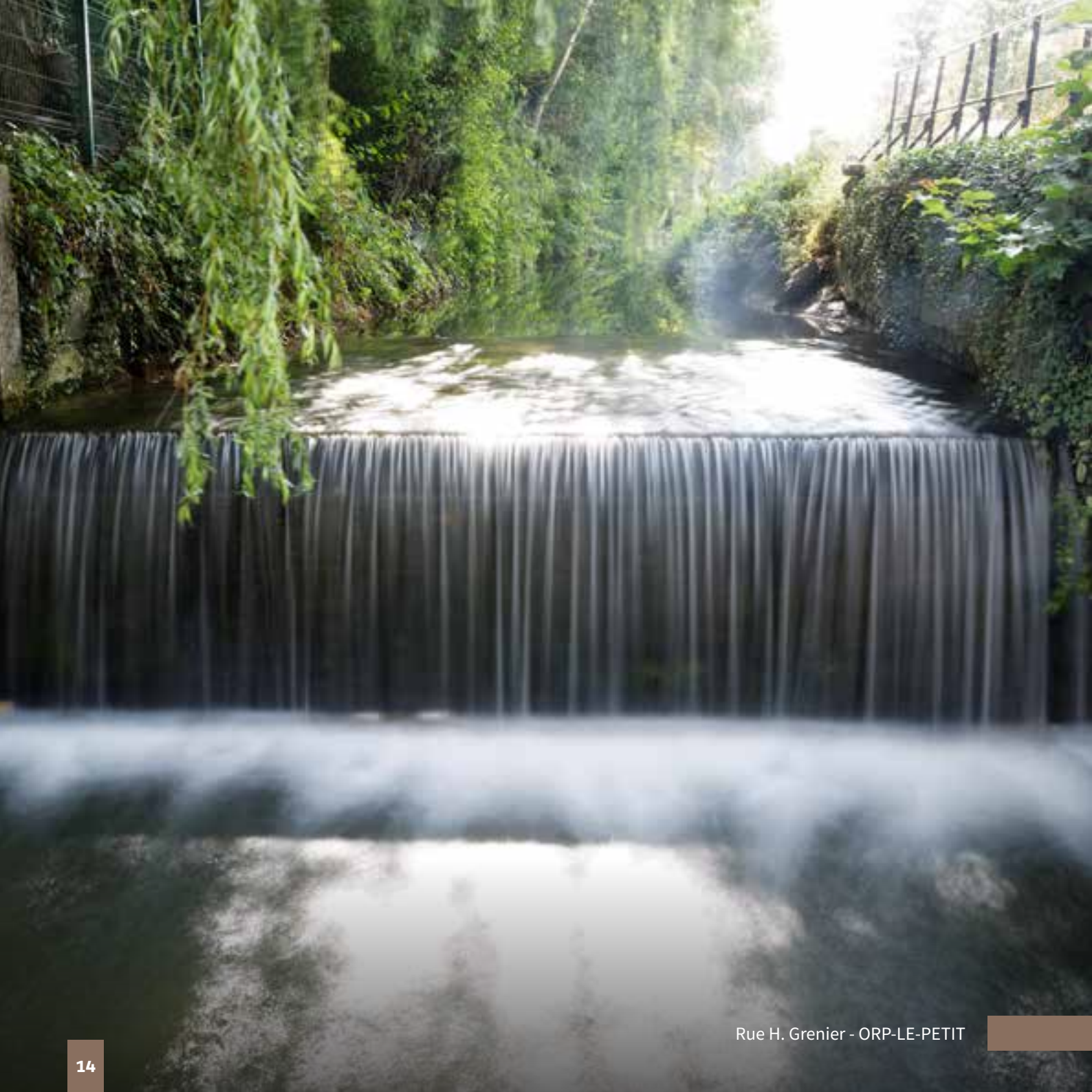
Au début du recensement du Petit Patrimoine Populaire Wallon de la Commune, la notion même de Petit Patrimoine n'était pas assez précise pour en établir des limites suffisamment distinctes. L'option a donc été d'emblée de « ratisser large », quitte à procéder ensuite à une sélection plus sévère.

Cette démarche de recensement a été considérée comme une opportunité donnée au groupe de citoyens impliqués de s'attarder parallèlement à d'autres pans de son patrimoine. Comme certains détails architecturaux qui, s'ils ne font pas partie *stricto sensu* du Petit Patrimoine Populaire Wallon, n'en sont pas moins le reflet signifiant du territoire.

La tentation est grande, lorsque les yeux se mettent à chercher de petits éléments intéressants qui font parfois (souvent) partie intégrante d'un ensemble cohérent, de « morceler » un bien en plusieurs unités de Petit Patrimoine. Pourquoi ne pas prendre en compte un encadrement de fenêtre, une frise à gouttes, une console de pignon ou encore un oculus de grange ? Pour sortir de ces hésitations bien légitimes, le parti pris a été celui de n'accepter comme Petit Patrimoine, au sein d'une entité bâtie, uniquement ce qui peut être considéré comme faisant partie du second œuvre. Par le second œuvre, est entendu, en architecture, tout ce qui vient s'ajouter aux éléments structurels, comme les millésimes, les cartouches, les luminaires, les balustrades, les vitraux...

Dans de rares cas, une lucarne ou un encadrement de baie sera recensé, mais uniquement s'il concentre une ornementation spécifique et remarquable. Si l'exhaustivité d'un pareil exercice est un leurre, les biens finalement envoyés à la tutelle sont ceux qui ont été repérés par les habitants.

⁴ Le Petit Patrimoine Populaire Wallon, op.cit.





LA COMMUNE D'ORP-JAUCHE

1. Situation géographique

Sise aux confins orientaux de la Province du Brabant Wallon, la commune d'Orp-Jauche est limitrophe des entités d'Hélécine au nord, de Jodoigne et de Ramillies à l'ouest et au sud-ouest, d'Éghezée (province de Namur) au sud ainsi que de Hannut et de Lincet (toutes deux de la province de Liège) au sud-est et à l'est. Localisée, à l'exception du hameau de Libertange, au sud de l'autoroute E40, pratiquement à mi-chemin (50 km) entre Bruxelles et Liège, l'entité, qui appartient au canton de Jodoigne, est à 30 km de Wavre, le chef-lieu de sa province, et à 59 km de Nivelles, siège de l'arrondissement administratif et judiciaire dont elle relève.

2. Particularités

Si Orp-Jauche a connu, dans la seconde moitié du 19^e siècle et les premières années du 20^e siècle, un important essor économique, industriel et commercial, favorisé par l'ouverture en 1865 de la voie ferrée

Tamines-Landen (RAVeL L147), la disparition progressive dans les cinquante dernières années de son tissu industriel a rendu à la commune son caractère d'antan essentiellement **rural**. Située dans la **partie occidentale de la Hesbaye**, l'entité étale à perte de vue le brun, le vert ou le doré de ses riches terres limoneuses que coupe çà et là un chemin creux et d'où émergent quelques rares boqueteaux. Elle offre à son visiteur, **outre un patrimoine archéologique et architectural de qualité, de remarquables points de vue sur un paysage champêtre et bucolique** où les férus d'art et les amoureux inconditionnels de la nature trouveront une source inépuisable d'émerveillement.

3. Territoire

Blottie au creux des vallées de la **Petite Gette** et de ses affluents ou accrochée aux faibles coteaux qui dominent le lit de ces rivières, l'entité d'Orp-Jauche est née le 01 janvier 1977 de la fusion des anciennes communes de Énines, Folx-les-Caves, Jandrain-Jandrenouille, Jauche,

Marilles et son hameau de Nodrengé, Noduwez et son hameau de Libertange, Orp-le-Grand et ses deux hameaux d'Orp-le-Petit et de Maret. Il est à noter que les communes de Jauche, Énines et Folx-les-Caves avaient déjà uni leurs destins le 1^{er} janvier 1971 dans le cadre des premières fusions volontaires. L'entité aux onze clochers - la commune compte en effet onze églises - couvre une superficie de 5050 hectares, sillonnée par 250 km de voiries. L'agriculture et l'élevage occupent 85 % du territoire dans des exploitations dont la taille moyenne est de +/- 45 hectares.

4. Population

Début 2021, Orp-Jauche comptait **9000 habitants** dont plus de la moitié est concentrée dans les deux villages au

passé industriel : Jauche et Orp-le-Grand. La population est en hausse constante, beaucoup de nouveaux habitants s'étant laissés séduire par les charmes de la commune. Outre les agriculteurs, la population active actuelle d'Orp-Jauche comprend, pour l'essentiel, des professions libérales, des commerçants et un bon nombre d'employés ou d'ouvriers, pour la plupart navetteurs au quotidien vers Bruxelles, Liège ou Namur.

5. Siège administratif

Le siège administratif de l'entité d'Orp-Jauche est sis à Orp-le-Grand, à l'adresse suivante : **Administration communale d'Orp-Jauche, Place communale, 1 à 1350 ORP-LE-GRAND.**



LES CATÉGORIES







Thème 1

LES POINTS D'EAU



BORNE-FONTAINE ET POMPE À BRAS

Dans le sillage du développement de la métallurgie, les « **pompes à bras publiques et les bornes-fontaines en fonte** » sont nées au 19^e siècle et produites en série dans les fonderies du pays. La Commission Médicale créée en 1837 avait pour mission de veiller à la situation sanitaire du tout nouvel État.

Une de ses préoccupations visait l'accès à l'eau potable. Pour les villes, le problème a été assez vite résolu, mais ce fut beaucoup plus long dans les campagnes, car les frais d'installation du réseau étaient supportés par les communes. Jusqu'en 1970, l'eau courante et la présence d'un robinet dans chaque maison n'étaient pas encore une réalité pour tous les habitants.

La première étape a donc été tout naturellement de remplacer les puits publics par des bornes-fontaines ou des pompes à bras en plusieurs lieux stratégiques. Ensuite, et lorsque cela était possible, une pompe domestique pouvait être installée par les privés qui bénéficiaient soit d'une citerne de récupération d'eau de pluie, soit d'une source, ou – plus tardivement – d'un système d'adduction d'eau.

Notre région bénéficie d'un sous-sol relativement riche en eau. Les nombreux puits privés ont laissé assez rapidement place, dès la fin du 19^e siècle, à de petites pompes à bras dont beaucoup sont encore conservées, même si elles sont pour la plupart hors d'usage.



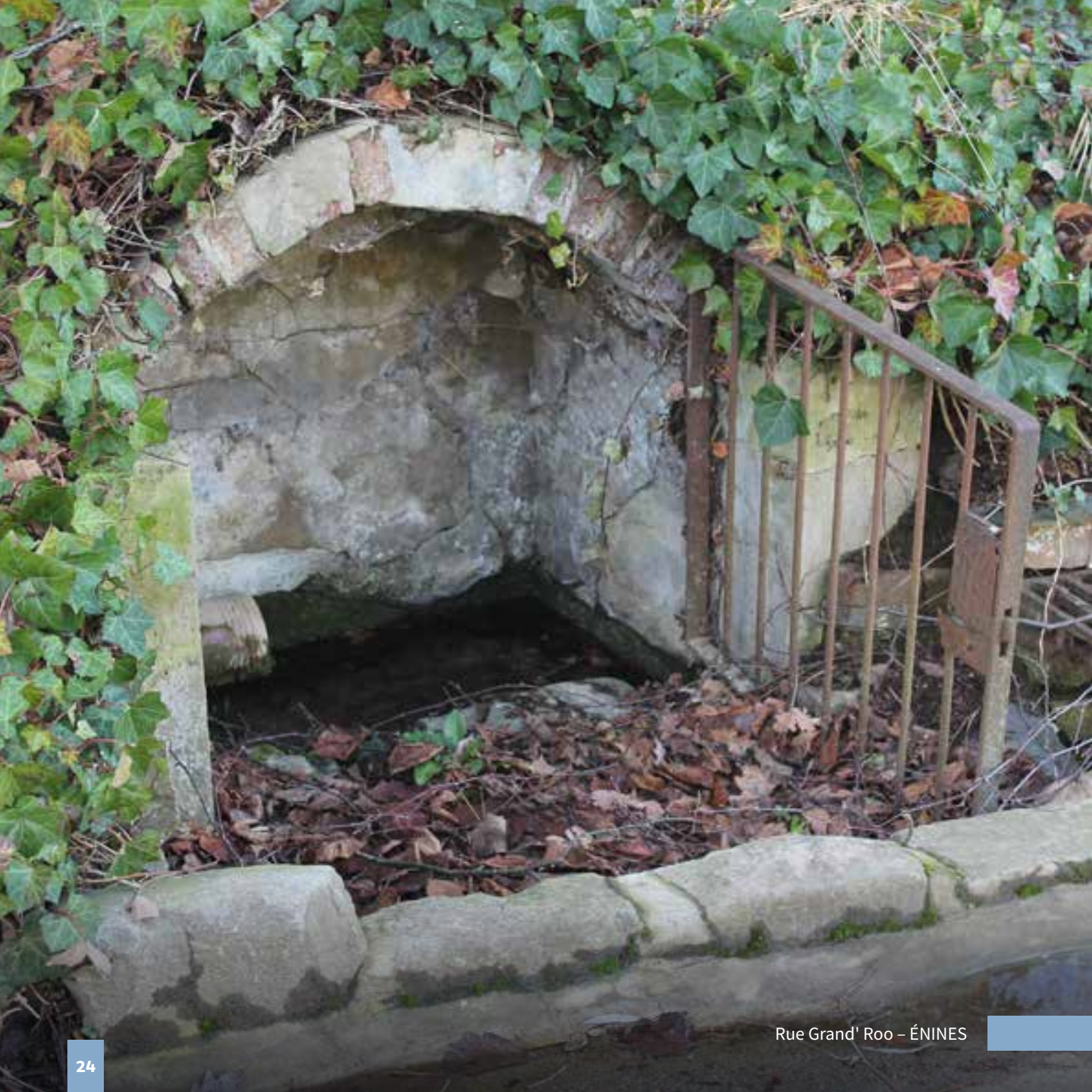
Ancien puits, situé dans la prairie
ayant appartenu à la famille HULS
(fin 19^e siècle)

PUITS PRIVÉ

Lors de son implantation, l'homme est d'abord à la recherche d'un point d'eau. Il n'en découvre cependant pas toujours dans l'environnement immédiat de sa maison. La plupart des ménages doivent donc s'alimenter dans des puits ou des bassins publics qui se situent parfois assez loin. Ce sont surtout les femmes et les enfants qui sont astreints à la « corvée eau » qu'il faut exécuter une ou deux fois par jour, peu importe la saison.

La présence d'un puits dépend du captage d'une source, de la présence d'un cours d'eau, de la nature du sous-sol et de l'enfoncement de la nappe phréatique. La région est plutôt bien lotie en ce qui concerne la présence d'eau dans son sous-sol. Bien des fermes avaient la chance de posséder un puits privé, mais ils ont pour la plupart disparu au profit de la pompe à bras qui s'impose un peu partout à partir de la fin du 19^e siècle.

Souvent, le puits était annexé au logis ou bâti dans la cour de la ferme pour desservir au mieux tous les corps de bâtiment.



SOURCE

Une « **source** » est le point d'émergence naturelle de l'eau qui provient du sous-sol. Elle a été très longtemps la condition nécessaire à l'établissement d'une communauté. Aujourd'hui, elle peut être intégrée à un système de captage et de distribution d'eau, mais souvent elle marque encore le lieu séculaire d'une installation humaine.

Pas de vie sans eau. De la nécessité au sacré, il n'y a qu'un pas. Les sources, au même titre que les grottes ou les sommets, font spontanément partie de ces endroits propices à la réception des énergies qui émanent du ciel et de la terre. Ils ont pour vocation d'être dédiés aux divinités et aux forces surnaturelles. Ils deviennent des repères et des signes propices à la fondation d'une société.

Les vertus magiques de certaines sources antiques ont quelquefois été réinvesties par la tradition chrétienne. Il n'est pas rare de voir une source dédiée à l'un ou l'autre saint qui en authentifie le caractère sacré. La source devient alors prétexte à la construction d'un édicule consacré, à l'aménagement de son accès ou d'une retenue de son eau.

Comme pour les arbres, une source ne peut être considérée comme du Petit Patrimoine Populaire que si elle témoigne encore d'une fonction signifiante qui dépasse son caractère naturel.

FONTAINE SAINT-NICOLAS

Sise en contrebas de la route, petite source donnant naissance au ruisseau de la Fontaine Saint-Nicolas, qui se jette dans la Petite Gette.

Aux abords, une placette arborée a été aménagée.

Fontaine surmontée d'une niche protégée par une grille abritant la statue du saint. Au tout début du 13^e siècle, la chapelle Saint-Nicolas, annexe de l'église de Noduwez, fut érigée à Libertange. Cet oratoire, qu'un cimetière ceinturait, fut fermé sous le régime français et finalement démoli en 1832.





Rue J. Schepers 2 – NODUWEZ / LIBERTANGE





Thème 2

LE PETIT PATRIMOINE SACRÉ



Calvaire du cimetière
Rue Sainte-Barbe - ORP-LE-GRAND

CROIX ET CALVAIRE

La « **croix** » est un symbole religieux qui a précédé sa consécration chrétienne. Elle est rencontrée chez les Assyriens ou dans les sites antiques crétois et semble avoir conquis une grande partie de l'Europe durant l'Âge du Bronze.

Le « **calvaire** », quant à lui, est un monument qui commémore la Passion de Jésus. Il est généralement composé du Christ en croix accompagné par la Vierge et Jean.

Comme il est le symbole de la mort et de la résurrection, le calvaire est un monument fréquent dans les cimetières encore inscrits dans l'enclos paroissial. Dès le 19^e siècle, il pourra être accompagné par la chapelle funéraire d'une personnalité notable de la localité et structurer avec elle les allées et la disposition des concessions du cimetière.

Objet sur lequel a été supplicié le Christ, la croix devient le symbole privilégié des chrétiens et va proliférer sous des formes variées qui influenceront également le plan des églises : croix en tau (croix de Saint-Antoine), croix grecque, croix de Saint-André, croix orthodoxe, croix romaine, croix de Malte...

En puisant une force de conviction dans ses racines immémoriales, la croix monumentale s'érige sur les sommets ou au croisement des chemins. Pour les croyants, elle est le signe le plus sobre et le plus récurrent de la présence divine.

CROIX dite d'ALPAÏDE

À l'époque carolingienne, **Alpaïde**, décédée en 705, dont le corps aurait reposé durant de longs siècles dans notre église paroissiale, fut la seconde épouse ou la concubine de Pépin de HERSTAL et la mère de Charles MARTEL, grand-père de CHARLEMAGNE.

Elle aurait fini ses jours en exil au couvent d'Orp.

La croix encastrée dans le mur du cimetière d'Orp-le-Petit où furent transférés les restes d'Alpaïde, a été insérée ultérieurement dans le mur extérieur de l'église des Saints-Martin et Adèle.

ÉGLISE DES SAINTS-MARTIN ET ADÈLE

Joyau du patrimoine architectural de l'entité, cet édifice est, avec la Collégiale de Nivelles, un des **sanctuaires les plus représentatifs de l'art roman en Brabant**.

Ce **prestigieux monument du 12^e siècle** a succédé sur le site à trois constructions antérieures dont la plus ancienne remonte au 8^e siècle, lors de la fondation d'un monastère par Sainte Adèle à Orp-le-Grand.

Après avoir été la proie des flammes en 1356 et en 1674, cette église a été ravagée, une nouvelle fois, le 13 mai 1940 par un incendie désastreux qui ne laissa que les murs intacts.

Remarquable par ses **dimensions imposantes et par la luminosité de la pierre d'Orp**, cette église, à laquelle la restauration de 1958 a rendu toute sa pureté originelle, se distingue par son **abside polygonale à trois côtés**, **sa crypte à piliers cruciformes et les arcs gémisés de sa croisée**.





Place du 11^e Dragons français – ORP-LE-GRAND
sur le mur de l'église romane des Saints-Martin et Adèle (12^e siècle)



Calvaire du cimetière
Rue Sainte-Barbe - ORP-LE-GRAND





CALVAIRE DU CIMETIÈRE

Ce calvaire comporte un grand crucifix (Jésus sur la croix) autour duquel se dressent deux grandes statues de personnages bibliques, celle de la Vierge Marie et de saint Jean, ainsi que de stèles commémoratives de soldats orpois tombés durant la première guerre mondiale.

Onze stèles entourent ce calvaire, reprenant les noms de soldats, sous-officiers et officiers morts pendant la guerre. Ces noms ont été repris pour baptiser onze rues d'Orp-le-Grand.

Il a été restauré en 2010 avec le soutien de la Région Wallonne dans le cadre d'un dossier de subventionnement introduit auprès du PPPW.



Chapelle du Tombois
Rue du Tumulus - NODUWEZ

CHAPELLE

Le mot « **chapelle** » vient du latin vulgaire « capella », dérivé lui-même de « cappa », capuchon et, par extension, manteau. Le terme paraît avoir indiqué d'abord l'endroit où l'on gardait le manteau ecclésiastique.

La plupart des auteurs s'accordent pour réserver l'usage du terme à de petits édifices, des églisettes dotées d'une porte et de fenêtres avec, à l'intérieur, un autel consacré et réservé en principe à un saint en particulier.

LA CHAPELLE SAINTE-ADELÈ

Située le long de la route reliant Orp-le-Grand à Marilles, près de la fontaine du même nom, la chapelle Sainte-Adèle est un élégant sanctuaire de style néogothique construit en 1896, en brique et pierre de Gobertange.

Une série de contreforts décoratifs semble soutenir le bâtiment sur tout son pourtour. Le toit est surmonté, du côté de l'entrée, d'un clocheton.

Fondatrice à la fin du 7^e siècle du monastère d'Orp aujourd'hui disparu et, au début du 8^e siècle, de la première église d'Orp, Sainte Adèle est invoquée pour les maladies des yeux.



Rue Sainte-Adèle - ORP-LE-GRAND
en face du n° 63

MAQUETTE DE LA CHAPELLE

*Située dans l'église romane des Saints-Martin et Adèle
à ORP-LE-GRAND*

Le premier dimanche d'octobre, à l'occasion de la Saint-Michel, la tradition est de bénir les eaux de la fontaine Sainte-Adèle. Depuis 1950, à cette occasion, dans le cortège qui comporte différents tableaux de la vie de Sainte Adèle, la maquette de la chapelle est portée dans les rues du village depuis l'église romane jusqu'à la **source**.



CHAPELLE



Résidence Malevé

Ancienne ferme Malevé, appelée ensuite « Home Malevé », actuellement « Résidence Malevé ».

Hospice depuis 1956, selon les dernières volontés d'Eugène MALEVÉ, propriétaire et ancien Bourgmestre d'Orp-le-Grand, reposant dans la chapelle.

Imposante bâtisse en brique et pierre de Gobertange du 19^e siècle, flanquée d'une tour carrée, cette ferme est construite au milieu d'un parc arboré où a été érigée la chapelle sépulcrale du généreux donateur.



Chapelle sépulcrale Eugène MALEVÉ
Place de Maret 1 - MARET

CHAPELLE SÉPULCRALE EUGÈNE MALEVÉ

Isolé dans la propriété Malevé, petit édifice en brique et calcaire du début du 20^e siècle, d'esprit néogothique. Chapelle funéraire ouverte par une porte en tiers-point à imposte gravée : « CHAPELLE SÉPULCRALE D'EUGÈNE MALEVÉ FONDATEUR DE L'HOSPICE ».

Flancs éclairés par deux baies jumelées en tiers-point à appui saillant. Bâtière d'ardoise sommée d'une croix en fer forgé. Cette chapelle a été construite en 1910 par Madame Eugène MALEVÉ en mémoire de son époux, fondateur de l'Hospice et Bourgmestre d'Orp-le-Grand, décédé à Maret le 21.12.1909.

Après avoir été oubliée pendant de nombreuses années, la chapelle attira l'attention des locataires de la Résidence Services en 2015. Suite à un appel à projet organisé par la Province du Brabant wallon pour des travaux permettant la sauvegarde du Petit Patrimoine Populaire, la commune décida sa restauration en 2018.

C'est l'artiste orp-jauchois **Jan GORIS** qui réalisa les vitraux.



CHAPELLE





JAN GORIS

Artiste et pédagogue, Jan GORIS s'est spécialisé en peinture et en vitraux.

Ses vitraux sont abstraits, un choix délibéré.

Après avoir créé de nombreux vitraux, dont plusieurs pour deux églises de Bruxelles, et exposé dans de nombreux pays, l'artiste ayant fêté ses 30 années de création en 2017, a été heureux de pouvoir partager sa passion et son art avec les habitants de sa commune.

CHAPELLE



CHAPELLE SAINT-JOSEPH

Rue du Brou 21B – JANDRAIN

CHAPELLE DES TROIS SOEURS

Rue de l'Église 44 – ÉNINES



CHAPELLE NOTRE-DAME DE LOURDES

Rue de Branchon – JANDRENOUILLE
*virage en allant vers Jandrain à la sortie
de Jandrenouille*



CHAPELLE SAINT-ANTOINE

Chaussée de Wavre – JANDRAIN
à l'intersection avec la rue de Huy





CHAPELLE NOTRE-DAME DU SACRÉ-COEUR (OU DES SOEURS HACCOUR)

Rue de Brehen – MARILLES
*visible depuis la rue L. Gramme et accès
aussi via la rue du Prédécipe*

Érigée en 1869, au coeur des pâturages, sa construction hexagonale, son toit à pans coupés, ses fenêtres en tiers-point et son portail avec un linteau en accolade en font la chapelle la plus remarquable du village, visitée par une procession en mai.

CHAPELLE NOTRE- DAME DES AFFLIÉS

Rue de Brehen - MARILLES

Chapelle qui faisait partie d'une grande ferme Hesbignonne appartenant aux « TILLOT », dont il ne reste plus qu'un abri pour bétail sur le pré. Vide de ses occupants, cette ferme avait logé les filles de l'école primaire de Marilles pendant la construction de leur nouveau bâtiment scolaire.

Cette chapelle est entretenue par la famille Haccour, grande protectrice du patrimoine local.





CHAPELLE NOTRE-DAME DE LOURDES

Rue de Tirlemont (entre le numéro 33 et 35)
NODUWEZ

Bâtie au-dessus du talus bordant la route, cette ravissante chapelle de style néogothique en brique et pierre de Gobertange, date de la seconde moitié du 19^e siècle.

La porte en chêne ajourée avec belle huisserie d'époque est précédée d'un porche à arc brisé, d'une cour entourée d'une grille en fonte et d'un escalier.

Façade en pignon à rampants droits surmonté d'une croix en pierre, portant une pierre encadrée sur laquelle on peut lire :

« À NOTRE-DAME DE LOURDES/LA FAMILLE
JACQUEMIN/1877.»

L'édifice a bénéficié d'une importante restauration en 1991.



CHAPELLE NOTRE-DAME DE LOURDES

Avenue R. Gossia - JAUCHE
à côté de l'ancienne Gendarmerie

Bâtie en brique, cette chapelle néogothique à chevet hémicirculaire date de la fin du 19^e siècle.

Au-dessus de la porte, une plaque de pierre bleue porte l'inscription « NOTRE-DAME DE LOURDES, PRIEZ POUR NOUS ».



CHAPELLE NOTRE-DAME

Rue J. Schepers 8 – NODUWEZ / LIBERTANGE

La chapelle Notre-Dame est un petit édifice d'esprit néogothique de la seconde moitié du 19^e siècle, de plan carré, en brique et pierre de Gobertange, couvert d'une bâtière.

Sa façade-pignon est percée d'une porte à arc brisé en pierre entre deux fenêtres de même facture et sommée d'un petit oculus à clé et imposte en pierre. Les huisseries sont garnies de fer forgé ouvragé à motif végétal.

CHAPELLE DU TOMBOIS

Érigée sur un tertre, à proximité d'un chemin creux au lieu-dit « le Tombois », la chapelle du même nom, dont l'origine reste inconnue, est un petit édifice en briques peintes et calcaire du milieu du 19^e siècle.

Elle abrite un calvaire : un Christ, les statues de Notre-Dame de la Médaille Miraculeuse, Saint-Gabriel de l'Adorate, Saint-Antoine de Padoue et Sainte-Brive. Sa porte, dans un arc de plein cintre, est constituée de lames ajourées dans sa partie supérieure. Sa façade à épis présente un cartouche millésimé « Anno 1840 ».

La chapelle repose sur un énorme bloc de grès landénien (étage sédimentaire de la fin du tertiaire) surtout utilisé dans le nord de la France et en Belgique.





Rue du Tumulus
*petit sentier à droite sur ancien
Chemin de Libertange*



Borne-Potale Sainte-Barbe

à l'angle formé par la rue Sainte-Barbe, la chavée aux Lapins et la rue de Noduwez - ORP-LE-GRAND

POTALE, NICHE, BORNE-POTALE ET ORATOIRE

Le mot « **potale** » peut recouvrir des significations très différentes. Il s'agit d'un substantif féminin wallon ignoré des dictionnaires classiques de la langue française. Du côté de Liège potale signifierait « petite pote », un petit creux laissé dans un mur, comme niche pour abriter un saint ou comme marque de non-mitoyenneté. C'est également le cas à Mons où « potelle » est utilisé pour désigner une petite niche dans un mur qui définit le droit de chacun des deux voisins. À Charleroi « potèle » peut également nommer une lucarne ou un **œil-de-bœuf*** au pignon d'une maison.

Par chez nous, il semble que ce qui est appelé « **potale** » est une niche de saint dans un mur. Il est intéressant de préciser que, dans notre région, le terme « potale » est également donné au creux ménagé par les cultivateurs entre les gerbes, à mi-hauteur de la grange, pour permettre à un homme de s'y tenir afin d'assurer le relais dans l'engrangement. Il est courant de voir des petites niches aménagées dans les murs des étables ou des écuries. Ces dernières n'ont point d'intention pieuse, mais bien de répondre au besoin d'y installer le quinquet.

Une « **niche** » est un enfoncement pratiqué dans l'épaisseur d'une paroi. Elle se différencie d'une potale par ses plus grandes dimensions et par la diversité de son usage. Elle peut abriter des objets du quotidien ou ornementaux.

Une « **borne-potale** » est un édicule qui loge une effigie sainte sous la forme d'une petite niche dressée sur un pied dont la forme peut varier : droit, galbé, circulaire...

Un « **oratoire** » est un terme plus générique qui désigne un petit édifice consacré à la prière. Parfois, il prend la forme d'une petite grotte, en souvenir de celle de Lourdes, dans laquelle serait apparue, en 1858, la Vierge Marie devant Bernadette SOUBIROUS, et devenu depuis un haut lieu de pèlerinage.



ORATOIRE SAINT-ROCH

À l'angle formé par la rue de Fontigny
et la rue C. Dewael – ORP-LE-GRAND

Cette chapelle abrite une statue de Saint Roch
accompagné d'un chien assis à ses pieds.
Elle est protégée par un grillage vitré au-dessus
duquel apparaît l'inscription : «S ROCH P.P.N.»

Saint Roch est invoqué contre la peste, la rage
et les maladies contagieuses.

GROTTE NOTRE-DAME DE LOURDES

Rue du Crécou 2 – ORP-LE-GRAND



POTALE DE MARIE ET L'ENFANT

Rue de Folx-les-Caves 52 – JAUCHE



BORNE-POTALE SAINT-ROCH ET SAINT-FIACRE

Rue de Branchon - JANDRENOUILLE
*au croisement avec la rue de Branchon
et la route qui va vers Folx-les-Caves.*



POTALE, NICHE, BORNE-POTALE ET ORATOIRE



BORNE-POTALE LE VIEUX BON DIEU DE GEMBLOUX

Cette borne-potale provient de Jandrenouille où elle était jadis installée le long de la route qui relie Jandrain à Jandrenouille.

Cette élégante borne-potale gothique en calcaire est plus que probablement la plus ancienne de l'entité, puisqu'elle date de la première moitié du 16^e siècle.

Elle comprend un piédestal formé d'une colonnette engagée à cannelures torsées, base hexagonale et chapiteau décoré ainsi qu'une niche en bâtière fermée par une grille en fer forgé et flanquée de colonnettes. Ce petit trésor provient en fait de Jandrenouille où il était jadis installé le long de la route qui relie Jandrain à son hameau.

À l'occasion de travaux d'amélioration de la voirie, la potale fut démolie et ses débris jetés sur un tas de vieux pavés. C'est là qu'elle a été récupérée par un concitoyen soucieux du patrimoine de son entité. Après l'avoir restaurée, il l'a confiée aux ouvriers communaux qui l'ont reconstruite à son emplacement actuel.



Place communale 1 - ORP-LE-GRAND



Rue Sainte-Barbe - ORP-LE-GRAND
à l'angle formé par la rue Sainte-Barbe,
la chavée aux Lapins et la rue de Noduwez

BORNE-POTALE SAINTE-BARBE

Sise sur la hauteur ouest du village, cette borne-potale gothique en calcaire fleuri date du 18^e siècle.

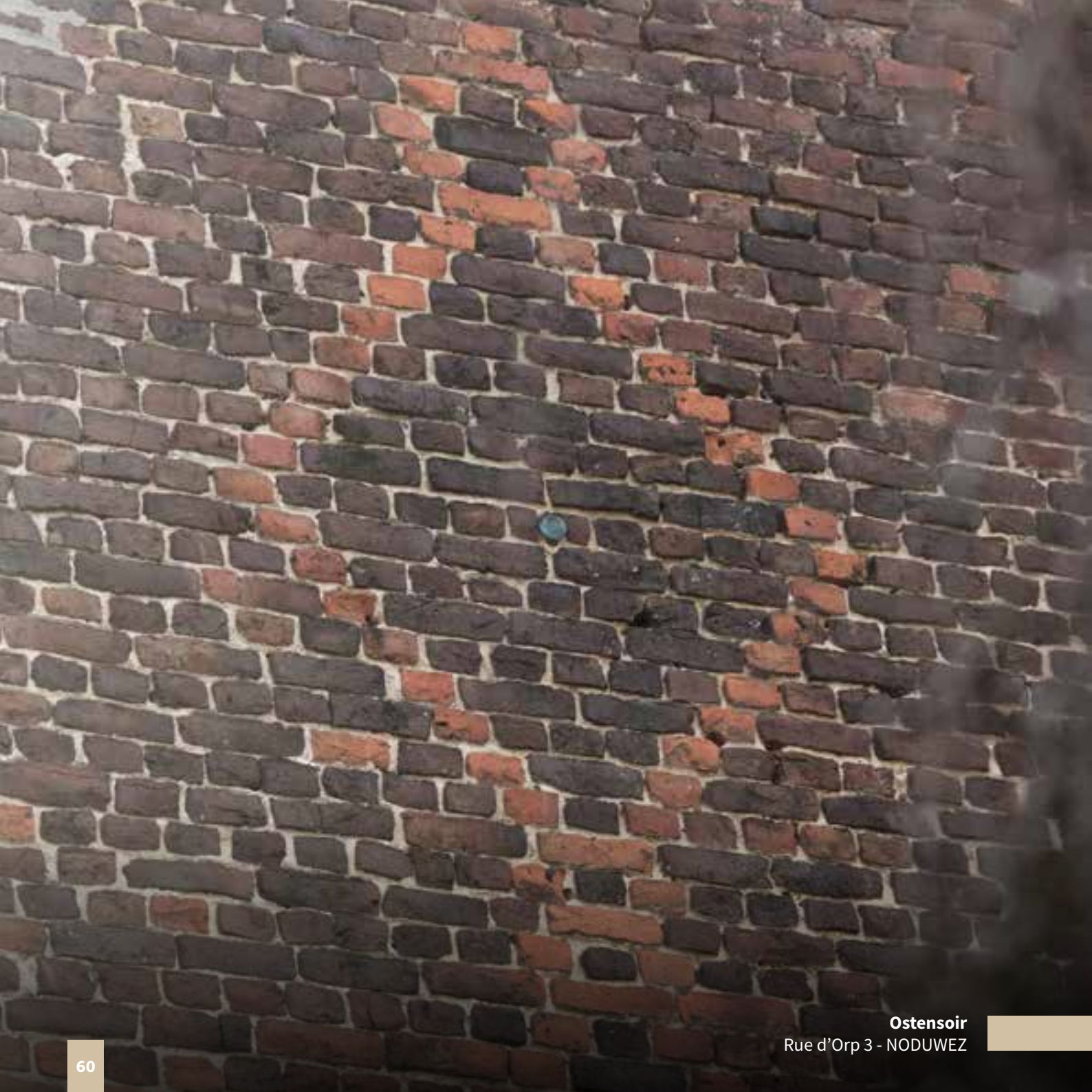
Elle comporte une niche à linteau mouluré coiffée d'un bulbe arrondi avec, à l'intérieur, un bas-relief représentant la Sainte et un piédestal de section carrée, portant sur la face avant une inscription :

« DE LA MORT IMPRÉVUE, PAR VOUS, SOIT À L'ABRI, TOUT PASSANT PAR ICI QU'EN PRIANT VOUS SALUE ».



Rue du Saussoy - MARILLES
à l'angle avec la Grand' Route
Hannut - Jodoigne

BORNE-POTALE NOTRE-DAME DES AFFLIÉS



IMAGERIE POPULAIRE

Depuis que l'homme s'abrite, il souhaite protéger son logement et sa famille par le biais d'un langage imagier qui exprime sa relation avec les puissances surnaturelles ou divines. Différents signes ou symboles investissent alors le décor rural, tant à l'intérieur des bâtisses que dans la maçonnerie ou sur les toitures. La société agricole est restée longtemps gouvernée par un amalgame de croyances où se mêlent la superstition, les mythes païens et la dévotion judéo-chrétienne.

L'habitation est l'objet d'une série de pratiques et le support de signes **prophylactiques*** voués à écarter les forces maléfiques de toutes origines. Le vocabulaire formel de ces « fétiches » devait être très vaste. Aujourd'hui, la plupart de ces rites et talismans sont perdus, et leur sens s'est effiloché avec le temps.

Quelques signes subsistent çà-et-là ou continuent à être utilisés pour solliciter la bienveillance d'une divinité ou pour simplement formuler un vœu. Parfois, le seul jeu des matériaux suffit à la mise en place de formes symboliques, comme lors de l'usage de briques anthracite ou « de cendrée » qui animent les murs de l'une ou l'autre bâtisse. Ce peut être des losanges, à l'image reconnue du bonheur et de la fécondité, tantôt fichés d'un cul-de-bouteille en leur centre, parfois associés à une croix, intégrés à un motif qui rappelle la forme d'un **tabernacle*** ou d'un **ostensoir***.



Orgue «THOMAS»

ORGUES
DE L'ÉGLISE ROMANE
DES SAINTS-MARTIN
ET ADÈLE



ORGUE « THOMAS »

Orgue réaménagé par la manufacture *Thomas* à Spa avec inauguration solennelle les 26 et 27 septembre 2009, point final à la restauration de l'église des Saints-Martin et Adèle d'Orp-le-Grand, consécutive à l'incendie du 13 mai 1940, dans le cadre des « Dommages de guerre ».

Instrument de 28 jeux et plus de 2000 tuyaux, que l'on peut qualifier d'exceptionnel que ce soit au niveau de l'esthétique, de la mécanique et du buffet.

Ses claviers avec octave courte et feintes brisées, son tempérament mésotonique le rendent remarquable de par sa conception, mais ne permettent pas d'interpréter l'ensemble du répertoire.



Place du 11^e Dragons français - ORP-LE-GRAND



Place du 11^e Dragons français - ORP-LE-GRAND

ORGUE « LEURIDAN- DEBAISIEUX »

Deuxième orgue réaménagé par la manufacture *Debaisieux* à Longueville, suivant une convention de dépôt établie en 2020 avec Monsieur Claude VANCUTSEM de Ramillies.

Installé comme orgue de chœur (sept jeux et pédalier), cet instrument est parfaitement complémentaire pour assurer l'accompagnement des chants liturgiques ou la basse continue lors de concerts.





Thème 3

LES OUVERTURES



AMORTISSEMENT D'ENTRÉE

Un « **amortissement** » est un élément décoratif placé au sommet d'une élévation. Sont désignés ici comme « **amortissement d'entrée** » les nombreuses terminaisons des piliers qui encadrent les entrées, souvent fermées par des grilles.

Ces éléments de décor connaissent de nombreuses variantes, mais leur origine est commune. Elle est à chercher dans la tradition et les croyances populaires. Pour garantir une protection de la maison contre le Malin ou pour se prémunir d'un accident, divers signes symboliques étaient appliqués dans les habitations ou à leur proximité. Peu ont survécu, mais s'il en est un qui résiste mieux que tous les autres, c'est bien la « joubarbe », dite aussi la « fleur d'éclair » et, par extension ou analogie, les « pierres de tonnerre ».

Toutes les deux auraient la faculté d'agir contre la foudre, attribuée à la colère de Jupiter. La *Jovis Barba* – ou barbe de Jupiter (joubarbe) – était autrefois enracinée sur le faîte des toitures en chaume. La disparition de ce matériau fait qu'elle ponctue aujourd'hui, mais de plus en plus rarement, la console saillante qui coiffe les piliers d'entrée. Ces amortissements sont la prolongation formelle de cette tradition, amoindrie ou réinterprétée selon les cas de figure.

AMORTISSEMENT D'ENTRÉE



Rue Basse 7 – JANDRENOUILLE

Sur la place du village, à droite de l'église, à l'entrée de l'ancien cimetière qui entourait l'église.

Une partie de celui-ci a été aménagée pour y recevoir le Monument aux combattants et déportés, victimes des deux grands conflits mondiaux du siècle dernier. Une autre aile de cimetière a permis l'agrandissement de la place communale.



Rue de l'Étoile – NODUWEZ
à droite de l'église



Rue de Folx-les-Caves 23 – JAUCHE



Rue du Village – MARILLES / NODRENGE
près de l'église



1782

PORCHE ET PORCHE-COLOMBIER

Le porche est une des composantes les plus significatives d'une ferme. Il est d'abord une porte, et donc le lieu de passage obligé du visiteur. Il est ensuite un repère visuel, car, comme pour le volume de la grange, la silhouette du porche se détache souvent du reste de la ferme qui s'intègre plus volontiers à son environnement. À l'instar des tours d'église, le porche joue le rôle de signal. Il bénéficie souvent de toutes les attentions de son propriétaire qui va, par son ornementation ou par l'apposition de ses **armoiries***, de dédicaces ou d'un millésime, signifier ostensiblement sa position sociale.

Pour la plupart des fermes en carré qui se situent sur le territoire, le porche se combine à un colombier. Symboliquement, loger des pigeons à cet endroit n'est pas anodin, car le droit de colombier était un privilège seigneurial qui établissait un lien entre sa détention et le nombre d'hectares de terres cultivables que possédait le censier. Le porche-colombier proclamait donc aux yeux de tous la richesse de son propriétaire et la prospérité de son domaine.

FERME VLEMINCKX

Déjà citée en 1742, cette ferme était alors la propriété des comtes de Glimes. Acquisée en 1748 par Ph-Fr. BOUCQUEAU, elle passa aux VLEMINCKX par alliance. Incendiée en 1762, fort probablement des oeuvres du bandit « Colon », elle fut rapidement reconstruite.

Ses bâtiments actuels se répartissent autour d'une cour pavée à laquelle on accède par un portail en pierre blanche. Deux habitations distinctes sont maintenant aménagées dans le logis en « L » érigé après l'incendie.





Rue de la Brasserie 6 – FOLX-LES-CAVES

PORCHE ET PORCHE-COLOMBIER



Rue de la Grande Ferme 25 – ORP-LE-PETIT



LA GRANDE FERME

Érigée aux abords immédiats de la place d'Orp-le-Petit, en bordure du Ry Henri Fontaine, affluent de la Petite Gette, la Grande Ferme était jadis, et ce depuis le 12^e siècle, la résidence des Seigneurs d'Orp-le-Petit.

Majestueux quadrilatère dont les bâtiments ceinturent une cour carrée au fond de laquelle se dresse le corps de logis avec jolies fenêtres à meneaux croisés et porte baroque surmontée d'un oculus ovale ouvragé portant la date de 1712.

ANCIENNE CURE

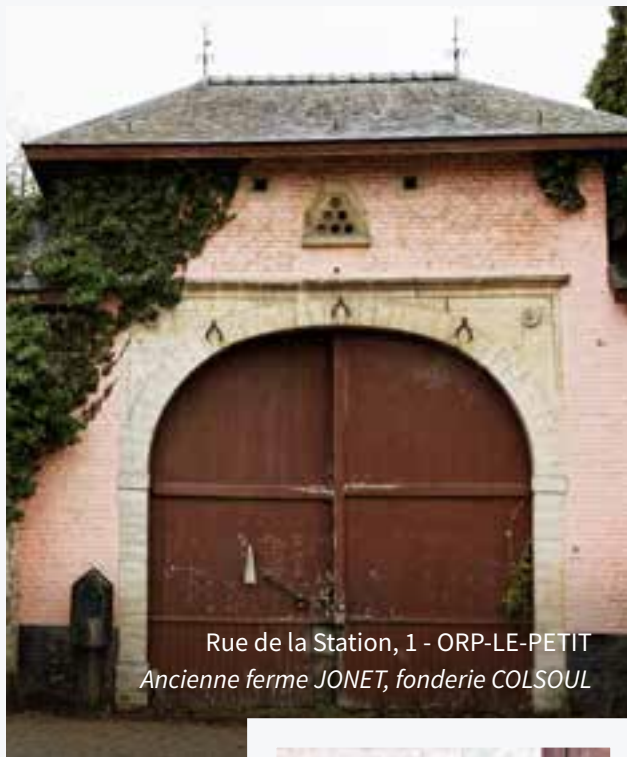
L'ancien presbytère de Jauche est un admirable logis érigé en 1757 au centre d'un vaste jardin surplombant la Petite Gette.

On accède au domaine par un porche-colombier construit à front de rue en brique et pierre de Gobertange et encadré de dépendances.





Rue de la Cure 11 - JAUCHE



Rue de la Station, 1 - ORP-LE-PETIT
Ancienne ferme JONET, fonderie COLSOUL



FERME COLSOUL

Intéressant porche-colombier en brique et pierre de Gobertange, sommé d'une toiture en pavillon hérissée de deux girouettes.

Favorisé par l'ouverture en 1865 de la ligne ferroviaire Tamines-Landen, un important essor industriel a généré à Orp l'ouverture de nombreuses industries : sucrerie, cimenterie, briqueterie-tuilerie...

Avant la fabrication et commercialisation de machines agricoles, une **fonderie**, qui prospéra jusqu'en 1959, fut aménagée par la **famille COLSOUL** dans les anciennes dépendances de la ferme JONET sise en face de l'église d'Orp-le-Petit.

C'est de ces ateliers de la Petite Gette « Isidore COLSOUL » que sortirent les fameux poêles « Ico » en fonte de nombreux édifices publics ainsi que les réverbères de la Grand' Place de Bruxelles.

Une jolie **borne-potale** y est encore conservée à l'entrée du porche portant l'inscription gravée dans la pierre bleue : « NOTRE-DAME DE BON SECOURS, PRIEZ POUR NOUS. H. JONET A.J. DUMOULIN. 1805. »



FERME PIRARD

Ce porche en chêne est l'accès d'origine. Il n'est plus utilisé depuis la destruction de la grange suite à l'explosion du pont lors de l'invasion allemande en mai 1940.

L'accès actuel se fait par la grille d'entrée en façade. Trois agrafes soutiennent les murs.



Avenue H. Pirard 17 - MARET
croisement avec la rue L. Jacquemin

LA FERME DE LA FÉCULERIE

Cette ferme, qu'on appelait autrefois le « Fief du Roux » ou « Cense du Roux » ou plus récemment « Ferme Maisin », doit son premier nom à son propriétaire le plus ancien connu, Jean de ROUX, maître des lieux au début du 18^e siècle.

Jean-Louis MAISIN acquit le bien en 1793. Vaste complexe érigé en plusieurs phases, ce remarquable quadrilatère a conservé son aspect d'origine, typique des fermes de l'époque.

Ses beaux bâtiments, dont toutes les baies sont encadrées de pierre bleue côté cour et blanche côté extérieur, se répartissent harmonieusement autour d'un espace rectangulaire qui s'ouvre sur la rue par un porche percé d'une porte-cochère datée par cloutage de 1762. Cette cense est un bel exemple de ferme isolée en bordure des labours.

Depuis l'été 2007, une brasserie a été installée dans les dépendances.





Rue de la Féculerie, 73 - JANDRAIN

PORCHE ET PORCHE-COLOMBIER



Rue de Genville 1 – JANDRAIN





LA FERME DE LA DÎME

Sise à proximité immédiate et en contrebas de l'église paroissiale, la Ferme ou Cense de la Dîme est une ancienne dépendance de l'abbaye des Prémontrés d'Heylisssem qui l'avait rachetée en 1240 à l'abbaye d'Oplinter.

Après la Révolution française, elle fut acquise par Jean-Nicolas de DIEST, ce qui explique parfois sa dénomination « Ferme de Diest ». Ce quadrilatère forme un ensemble bien équilibré de constructions blanchies à la chaux autour d'une cour centrale que commande un superbe porche-colombier. Le corps de logis est daté de 1619.

Dans la cour, une curieuse dalle en pierre bleue est ornée d'un blason d'abbé et porte la devise « SI NON PROFICIS DEFICIS » (« Qui ne progresse pas régresse »).

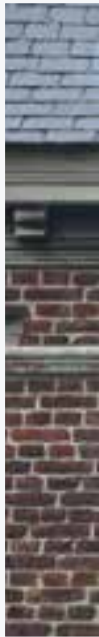
L'ensemble formé par l'église et la ferme est typique des vieux sites ruraux du Moyen Âge.

LA FERME LA NORMANDE (OU FERME GUTT)

Possession de l'Abbaye de la Ramée dès la fin du 13^e siècle, cette ferme fut vendue comme bien national et acquise alors par la famille DECERF, qui l'exploitait depuis 1701.

Largement transformée et reconstruite entre 1820 et 1840, elle resta entre les mains de la même famille pendant plus de 120 ans. Elle est actuellement la propriété de M. et Mme GUTT.

Ce vaste quadrilatère, au périmètre parfaitement clôturé avant la disparition des granges, se compose d'un porche d'entrée style néoclassique, enclavé dans un bâtiment longeant la rue, d'un logis à double corps, flanqué de deux annexes d'origine, d'écuries et étables, ainsi que d'une grange en large à simple entrée.





Rue Basse 7 - JANDRENOUILLE

PORCHE ET PORCHE-COLOMBIER



Rue de Tirlemont 6 – NODUWEZ





CENSE POELMAN (OU FERME GERMEAU)

La Cense Poelman, du nom de son propriétaire au début du 18^e siècle, est mieux connue sous la dénomination de « Ferme Germeau », du nom de la famille exploitante actuelle. C'est un des édifices anciens les plus intéressants de Noduwez.

Cet impressionnant quadrilatère a été construit en 1685 et est donc, dans sa configuration actuelle, une des censes les plus anciennes de l'entité. Ses bâtiments se répartissent autour d'une cour carrée qui donne sur la rue par un imposant portail fermant une entrée en anse de panier. Le corps de logis d'époque est précédé d'un petit perron à double volée d'escaliers.

Les autres dépendances ont subi d'importantes transformations au cours des siècles, mais l'ensemble est resté un fleuron caractéristique de la domination espagnole. Portail imposant, petites baies à **meneaux*** du corps de logis et pignons à gradins sont autant d'éléments typiques de cette époque.



36

MARQUISE

À l'origine, la « **marquise** » désignait une pièce de toile tendue devant l'entrée d'une tente ou d'un édifice pour se protéger de la pluie ou du soleil. Il s'en trouvait surtout sur les bateaux. En architecture, la marquise est un **auvent*** vitré à structure de fer.

Elle a longtemps été réservée aux cours intérieures des hôtels de maître. À la fin du 19^e siècle et au début du 20^e siècle, elle commence à apparaître sur les façades à rue des immeubles, en ville d'abord et dans les campagnes ensuite.

Chez nous, la plupart des exemples datent de la première moitié du 20^e siècle et sont la version « élégante » des auvents charpentés.

MARQUISE



Avenue R. Gossia 25 – JAUCHE



Rue A. Baccus 36 - FOLX-LES-CAVES





Thème 4

LA SIGNALISATION

A rectangular stone plaque is mounted on a red brick wall. The plaque has a decorative border and contains the text 'MAISON COMMUNALE JAUCHE' in three lines. The text is carved in a serif font. The brick wall shows signs of wear, with some mortar missing and a small dark object (possibly a nail or bolt) visible above the plaque.

MAISON
COMMUNALE
JAUCHE

ENSEIGNE

À l'origine, « **une enseigne** » est un signe constitué d'un emblème, d'une inscription ou d'un objet symbolique qui permet de signaler l'établissement d'un commerce à l'attention du public. Elle peut être fichée sur le frontispice d'un immeuble ou suspendue sur une hampe perpendiculaire à la façade, à la manière d'un étendard.

Aujourd'hui, l'acception du terme est bien plus large et ne se limite plus à la seule distinction d'un commerce. Elle désigne toutes inscriptions et images, gravées ou peintes, qui identifient le rôle d'origine d'un bâtiment public ou privé.

L'enseigne est plus fréquente et diversifiée dans les villes qu'à la campagne, où seules les écoles et les maisons communales se voient désignées comme telles. La concentration commerciale qui caractérise l'environnement urbain crée un foisonnement d'enseignes qui n'ont eu de cesse d'évoluer. Aujourd'hui, l'enseigne sera lumineuse et surdimensionnée pour répondre à la course frénétique de la visibilité.

Les anciennes enseignes disparaissent donc petit à petit, alors qu'elles regorgeaient d'images signifiantes, de blasons ou de symboles identifiant les corporations qui faisaient parfois la renommée de toute une ville. Pour la commune de Orp-Jauche, il s'agira surtout d'inscriptions notifiant l'usage antécédent d'un bien.



Ancienne Maison communale
Actuelle école communale
Rue Pierre Renard 3 – NODUWEZ



Ancienne Maison communale
Rue S. Bawin 48 – ORP-LE-GRAND



Ancienne Maison communale
Rue de Folx-les-Caves 34 – JAUCHE



École communale
Rue de Folx-les-Caves 26 – JAUCHE



École communale
Rue de Folx-les-Caves 26 – JAUCHE



Rue P. Renard 3 – NODUWEZ
en face de l'école

POTEAU INDICATEUR AVEC BRAS DIRECTIONNELS

La naissance de la signalisation routière remonte sans doute à l'époque romaine, avec l'apparition des premières bornes de jalonnement, toujours usitées aujourd'hui. C'est avec l'avènement de la circulation automobile, à la fin du 19^e et au début du 20^e siècle, que la signalisation routière se développe véritablement avec, notamment, les poteaux indicateurs avec bras directionnels, qui indiquent la trajectoire à prendre en fonction de la destination.

Dans nos villages, la plupart des poteaux indicateurs remontent au premier tiers du 20^e siècle. À cette période, la grande majorité des moyens de locomotion chez nous est encore hippotractée. C'est pourquoi ces indications se désignent également comme des « plaques de cocher ».

À Orp-Jauche, 6 poteaux indicateurs ont été restaurés en 2006 avec le soutien de la Région wallonne dans le cadre d'un dossier de subventionnement introduit auprès du PPPW.

POTEAU INDICATEUR AVEC BRAS DIRECTIONNELS





Rue P. Renard 3 – NODUWEZ
en face de l'école



Carrefour de la rue Dièlhère
et F. Henrioulle – MARILLES

POTEAU INDICATEUR AVEC BRAS DIRECTIONNELS



Croisement rue L. Gramme et Chemin d'Herbais - MARILLES



Rue J. Jadot (en face du n°20) – ORP-LE-PETIT



ANCIENNE PLAQUE D'ASSURANCE

Quelques bâtiments, surtout d'anciennes fermes, arborent encore, au-dessus de leur entrée, une petite plaque de fer embouti qui signifiait à l'époque que les propriétaires du bien étaient en ordre d'assurance incendie. En général, ces plaquettes étaient frappées du nom de l'assureur, accompagné ou non d'une date ou d'un emblème.

Deux modèles se retrouvent encore dans nos régions. Le premier arbore une divinité antique et est annotée : « Assurance / L'Escaut ». Créée en 1821, il s'agissait d'une des plus anciennes compagnies sur le territoire belge qui existe toujours sous le nom d' « Allianz Belgium S.A. ». Le deuxième modèle est celui repris ici en exemple, au nom de « La Belgique » et timbré d'une couronne dans sa partie supérieure.

ANO
1765
L'COLLIN

ANO
1780

CARTOUCHE MILLÉSIMÉ

Un « **cartouche** » est un ornement de pierre taillée portant une inscription gravée. Un millésime désigne, en architecture, la date d'érection ou de modification d'un bien ou d'une partie d'un ensemble monumental. Un cartouche millésimé est donc une pierre gravée d'une date. C'est un élément précieux quant à la datation d'une construction, à condition d'être certain que son emplacement correspond bien à celui d'origine et qu'il ne résulte pas d'un remploi sur un bâtiment plus récent.

Certains millésimes sont donnés par un chronogramme. Il s'agit alors d'une inscription dont certaines lettres correspondent à des chiffres. C'est l'addition de ces lettres qui donne une date. Chez nous les chronogrammes sont réalisés avec les chiffres romains qui ponctuent une phrase : (M = 1000, D = 500, C = 100, L = 50, X = 10, V = 5, I = 1).

Parfois, le cartouche millésimé est également accompagné d'une dédicace, c'est-à-dire un hommage ou une reconnaissance envers l'auteur d'une œuvre ou les propriétaires d'un bien. Le mot « dédicace » définit aussi la consécration d'un édifice destiné au culte. Il est à l'origine de la Ducasse qui désigne, en Belgique et dans le nord de la France, une fête populaire annuelle organisée généralement le jour de la fête du saint patron du village. C'est la version francophone de kermesse – Kerkmisse, « Messe de l'église » – qui désigne également la fête paroissiale d'une localité et, par extension, une foire populaire annuelle et souvent en plein air.



Ferme PIRARD
Avenue H. Pirard 17 – MARET

ÉCU ARMORIÉ

En **héraldique***, un « **écu** » est une surface délimitée par un périmètre de forme variable sur laquelle prennent place les armoiries. Les **armoiries*** étant des marques distinctives de familles, de collectivités ou d'un individu en suivant les règles du blason.

Les écus sont souvent taillés sur un cartouche timbré au-dessus de l'entrée d'un domaine. Il spécifie l'identité et la nature de son propriétaire. Aux armes, qui peuvent prendre des formes et des couleurs variées, s'ajoutent parfois les chiffres (les initiales du propriétaire) et une devise, souvent une phrase brève qui sert d'emblème à un idéal ou à une règle de conduite chère à son dépositaire.

Le porche d'entrée de la ferme CLABOTS à Maret est exemplatif d'un écu armorié. Il est orné des armes de la famille PIRARD.





Thème 5

LA DÉLIMITATION



CHASSE-ROUE

Un « **chasse-roue** », parfois dénommé « bouteroue » ou « chasse-moyeu », est un petit obstacle formé par une borne ou un aileron en métal, placé à l'angle d'une construction ou au pied d'une porte cochère pour écarter les voitures et protéger ces parties du choc des roues.

Les chasse-roues se sont développés depuis l'Antiquité et pendant toute l'époque des transports avec des voitures ou des charrettes attelées. Pour les cochers malhabiles, le chasse-roue remettait le véhicule dans « le droit chemin ». En cas de heurt avec le **moyeu*** qui dépassait de la roue, le **piédroit*** des portails est préservé.

Il en existe aussi des modèles en pierre, avec une forme inclinée pour rabattre les roues vers l'intérieur du passage.



Ferme GILLIS
Rue du Village 48 – MARILLES



Rue H. Vannier 3 - NODUWEZ





Thème 6

LA MESURE DU TEMPS ET DE L'ESPACE



Église de JAUCHE
Grand' Place

HORLOGE

« **L'horloge publique** » s'inscrit comme un aboutissement dans la longue quête de la maîtrise du temps. Cette préoccupation ancestrale est bien compréhensible. La capacité de mesurer le temps a permis aux humains de dompter leur environnement. D'abord dans la prévision et l'anticipation des événements naturels récurrents (solstices, cycles lunaires, saisons), puis dans l'organisation de la vie sociale, religieuse ou économique.

La fin du 13^e siècle marque l'arrivée de l'horloge automatique, hydraulique d'abord, mécanique ensuite.

Aux heures signalées par le tintement des cloches s'ajoute l'utilisation du cadran à aiguilles à partir du 15^e siècle. L'horloge à cadran passera rapidement d'un usage isolé à une jouissance publique. Aujourd'hui encore, les églises de nos villages et les beffrois de nos villes en possèdent une.



Place A. Dupont 7 - ORP-LE-PETIT
Ancienne maison du Notaire Serge DUPONT



CADRAN SOLAIRE

Le « **cadran solaire** », la clepsydre ou le sablier témoignent également des premiers instruments de mesure du temps qui ne cesseront de se perfectionner.

Basées sur le cheminement des astres, les premières traces de calendriers remontent à l'Égypte antique et aux Mayas, mais c'est l'utilisation du « gnomon », il y a plus de 4000 ans, qui va révolutionner le calcul du temps.

Il s'agissait d'un axe vertical fiché dans le sol et qui y projetait l'ombre du soleil ou de la lune. Cet outil rudimentaire a permis de déterminer avec précision les quatre points cardinaux et de découper progressivement les jours et les nuits en portions de douze unités de temps.



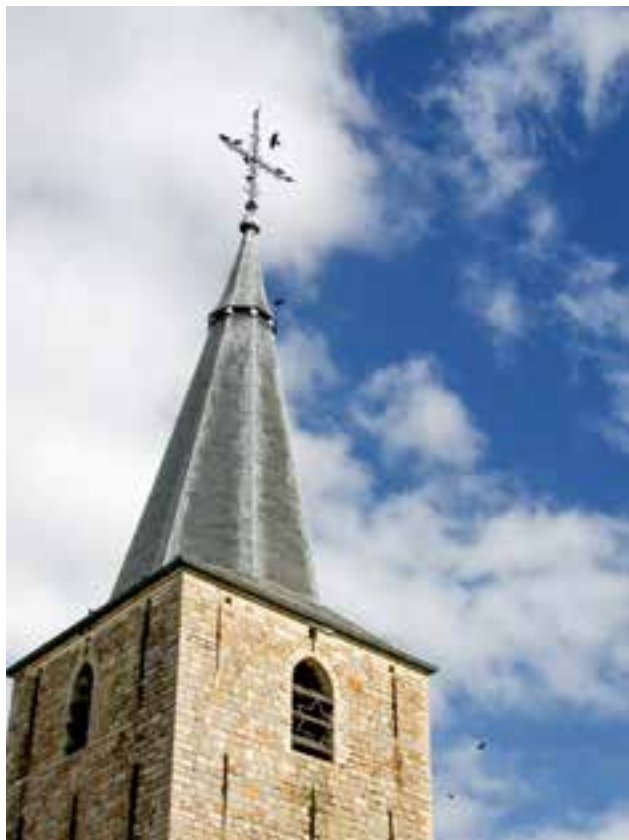
Girouette de l'église de NODUWEZ

GIROUETTE

Une « **girouette** » est un dispositif généralement métallique et la plupart du temps installé sur un toit. Elle est constituée d'un élément rotatif monté sur un axe vertical fixe. Si sa fonction est de montrer la provenance du vent et son origine cardinale, c'est aussi et peut-être surtout un objet qui sert à communiquer.

Au Moyen Âge, elle est un emblème de pouvoir et un attribut noble, mais avec l'abolition des privilèges, la girouette devient un signe social. En effet, comme le faisaient les étendards des armées et les enseignes des commerçants d'autrefois, ces aiguillons, parfois désignés comme des panonceaux, sont souvent ponctués d'images – parfois porteuses de symbole ou de charge protectrice – qui renseignent sur la nature de son propriétaire, son métier, son rang, ses goûts ou ses craintes.

Le coq est la figure la plus fréquemment apposée sur les girouettes, et singulièrement sur celles des églises. Il chante au lever du soleil, ce qui fait de lui un symbole du renouveau. Alors que les humains sommeillent, le coq veille toute la nuit et annonce l'aube avec ponctualité. Par extension, le coq chasse l'obscurité pour faire place à la lumière, annonce la libération et l'effacement des ténèbres.



*ÉGLISE
DE JANDRAIN*

*ÉGLISE DE
NODRENCE*





**ÉGLISE
DE JAUCHE**

FERME GUTT

Rue Basse 7 - JANDRENOUILLE







Thème 7

LA JUSTICE ET LES LIBERTÉS



PILORI

La mise au pilori a été pratiquée du Moyen Âge jusqu'à la Révolution française. Il s'agit d'un poteau où l'on exposait publiquement les criminels. C'était une condamnation que la justice seigneuriale imposait pour une série d'infractions mineures à l'époque, telles que le vol, la bagarre...

Le **pilori d'Orp-le-Petit** fait partie de la cinquantaine de piloris recensés dans notre pays par l'Institut Royal du Patrimoine Artistique, dont une vingtaine en Région wallonne. Il devait se trouver à l'origine sur la place d'Orp-le-Petit (aujourd'hui place Albert DUPONT). Selon toute vraisemblance, il aurait été érigé à la même époque que le Château Rose que fit construire Albert-Pierre STIER (1745-1816). Celui-ci avait acheté en 1776 la seigneurie d'Orp, comme on l'appelait depuis la fin du 17^e siècle, lorsque la terre d'Orp-le-Grand avait été réunie à celle d'Orp-le-Petit.

Lors de l'invasion de notre pays par la France en 1794, les révolutionnaires français s'empressèrent de faire disparaître les symboles de l'Ancien Régime, et le pilori, comme survivance des anciens droits seigneuriaux, fut abattu. Quelques années plus tard, vers 1826, le baron Jean-François de VINCK de deux Orp (1774-1827), neveu du constructeur du château, fit réédifier les éléments restaurés du pilori dans sa propriété, plus précisément dans la partie centrale de la prairie située en contrebas du château.

LE PILORI D'ORP-LE-PETIT

Brève description

Entièrement construit en pierre de taille, le monument, dans son état actuel, se compose de deux parties, à savoir : un piédestal massif de section carrée, installé sur une plinthe et surmonté d'un entablement formé de plusieurs pierres saillantes et/ou moulurées, d'une part, et un obélisque élancé à six faces, surmonté d'une boule fixée à l'aide d'une tige métallique apparente, d'autre part.

L'ensemble repose sur une large terrasse moulurée de forme carrée. Une sorte de quadruple feuille d'acanthé disposée en forme de croix est creusée dans la première pierre de l'entablement du piédestal. C'est le seul élément de décor sculpté du pilori. Le centre de ce décor présente un trou dans lequel était fort probablement fixé l'anneau métallique, aujourd'hui disparu, auquel on attachait les condamnés.

Restauration

La restauration du monument, due au talent de Monsieur Christophe MAHY, tailleur de pierre à Pesche, ainsi que son installation à l'emplacement actuel, ont été réalisées en 2009 avec l'autorisation de la famille de Viron, l'aide financière du « Petit Patrimoine Populaire Wallon » et la collaboration des services techniques communaux.





Rue du Château Rose 2 – ORP-LE-PETIT
*Pilon en calcaire de la fin du 18^e siècle dans une propriété privée,
en contrebas dans le pré du «Château Rose».*





Thème 8

LE REPOS ET LA VIE QUOTIDIENNE



Rue Saint-Pierre – FOLX-LES-CAVES
de chaque côté de la porte de l'église

DÉCROTTOIR

Un « **décrottoir** » est une lame de fer horizontale, fixée à l'extérieur d'une maison, pour permettre de gratter la boue des semelles. Si cet objet existe certainement depuis très longtemps, sa forme actuelle remonte sans doute au 18^e siècle, période où l'espace public gagne partout en qualité. Les décrottoirs se sont surtout développés en milieu urbain, à chaque entrée de maison, mais aussi devant les édifices publics et religieux.

À la fin du 19^e siècle, les architectes incorporent plus volontiers le décrottoir dans une petite niche creusée au bas de la maçonnerie des habitations et en font un objet d'ornement particulièrement riche, mais cette pratique va petit à petit disparaître à partir de 1930.

Le décrottoir ancré dans la construction reste rare dans nos campagnes, à l'exception de quelques villas « bourgeoises » des années 1920 ou devant les églises.





Thème 9

L'ORNEMENTATION EN FER



Ferme PIRARD
Avenue H. Pirard 17 – MARET

PIÈCE OUVRAGÉE DE CONSOLIDATION

ANCRES

« **L' ancre** » et son tirant ont pour fonction de liasonner des éléments entre eux, plus spécifiquement, de rigidifier et de garantir la cohésion entre les murs opposés d'une maison et sa structure en bois (sol, charpente).

Toute ancre désigne une forme de tirant intérieur, que ce soit un **entrait***, une barre métallique ou un **sommier***. Son origine est lointaine, puisque dans l'architecture à pans-de-bois, les poutres étaient déjà munies d'un tenon qui passait à travers le poteau qui la soutenait. Le tenon débordait de la maçonnerie extérieure pour être maintenu par une cheville fichée dans un embout qui le traversait.

Par la suite, la préférence ira au tirant métallique qui va liasonner la poutre et la maçonnerie extérieure avec l'introduction d'une ancre glissée verticalement dans un œillet. Ces ancres vont tantôt être en fer forgé, tantôt en acier et auront en fonction des époques une grande variété de formes et d'expressions. Il n'est pas rare que ces ancres forment ensemble un millésime ou datent alors le bâtiment qui les possède.





Rue L. Gramme 44 – MARILLES



Place de la Liberté 4 – JAUCHE



Ferme GERMEAU
Rue de Tirlemont 6 – NODUWEZ

PIÈCE OUVRAGÉE DE CONSOLIDATION



Rue Neuve 33 – FOLX-LES-CAVES



LINTEAU MÉTALLIQUE À BOUTONS FLEURIS

Un « **linteau** » est un bloc de pierre, une pièce de bois ou de métal qui couvre une baie percée dans un mur. Il reçoit la charge des parties au-dessus de l'ouverture et la reporte sur les deux points d'appui extérieurs.

Ce type de linteau métallique est composé de deux poutrelles en « H » ou en « U » liaisonnées par des rivets serrés en façade principale par des écrous ornés d'un bouton en forme de fleur – dénommée aussi rosette – en tôle découpée.

Chez nous, l'usage de ces linteaux se repère surtout durant le premier tiers du 20^e siècle. Ils sont généralement utilisés lors du remaniement des baies d'une maison plus ancienne, lorsque le propriétaire souhaite les agrandir. Dans une moindre mesure, et surtout au tout début du 20^e siècle, le linteau métallique fait partie intégrante du projet initial de l'habitation en tant qu'apport d'un élément de modernité (influence probable de l'Art nouveau).

L'intérêt de ce matériau est son moindre coût, sa capacité à couvrir une grande surface en un seul tenant et sa forte résistance à la charge potentielle de la maçonnerie.



ÉPI DE FAÎTAGE

Un « **épi de faîtage** » est un ornement en métal ou en céramique, formé de plusieurs éléments embrochés sur une tige, placé au sommet d'un toit, aux extrémités d'un faîte.

Comme la majorité des éléments d'architecture, l'épi de faîtage a d'abord une nécessité fonctionnelle avant d'être décorative : celle d'assurer l'étanchéité de la charpente traditionnelle d'une toiture en couvrant et protégeant la partie supérieure du poinçon (poteau principal d'une ferme de charpente) qui déborde de la couverture.

Ces épis ont également en eux une charge magique, et certains doivent appartenir au vieux répertoire des moyens de protection du bâti. La construction d'un édifice a toujours fait l'objet de rites ancestraux qui marquent tant le début que la fin des travaux. Ils sont destinés à assurer une longue vie à l'habitation et à ses occupants. À l'origine, il s'agissait d'un vase en terre cuite ou de la dernière bouteille en verre, bue par les ouvriers, qui étaient piqués sur le sommet de la toiture.

Sans doute ces récipients et ces épis étaient-ils censés éloigner le risque d'incendie par la foudre des toitures initialement couvertes de chaume. La coutume de la pose d'un épi de faîtage s'est prolongée assez tard, et son usage s'est parfois mué en celui de paratonnerre.





Rue de la Grande Ferme 25 – ORP-LE-PETIT



Rue du Château Rose 2 – ORP-LE-PETIT

PIÈCE OUVRAGÉE DE PROTECTION

GRILLE D'ENTRÉE

La maison paysanne était le bâti le plus répandu dans le tissu de nos villages jusqu'au 19^e siècle. Son logis s'implantait d'ordinaire en retrait de la voirie, en parallèle ou en perpendiculaire. Dans les deux cas, une petite courette était dessinée par ses étables ou par sa grange. La propriété était fermée à rue par de petits murs, et l'entrée était signalée par une grille.

Dans le courant du 19^e siècle, apparaissent dans les campagnes des bâtiments dont la fonction devient plus exclusivement celle de la maison d'habitation. Plus ou moins nanties, ces maisons se trouvent souvent « entre cour et jardin », dans ce que l'on désigne chez nous par le terme de « closière », donnant à l'ensemble des allures de petits parcs.

Que ce soit pour la ferme ou la maison, la grille d'entrée joue un rôle déterminant. Elles sont encore nombreuses et remontent presque toutes à la fin du 19^e ou au début du 20^e siècle. La plupart du temps, elles sont en acier coulé, et plus rarement en fer forgé.

La majorité de ces grilles est rythmée de barreaux verticaux sommés de fer de lance. Cette extrémité lancéolée est fréquente et symbolise le caractère « défensif » de la grille d'entrée. Parfois, un élément en forme de gland est fiché de part et d'autre de chaque ouvrant. Le gland est un talisman. Il est associé à la prospérité et à la longévité, mais aussi à la fertilité. Il arrive que ce fruit laisse place à un autre symbole protecteur dont la signification est analogue : la pomme de pin.

PIÈCE OUVRAGÉE DE PROTECTION



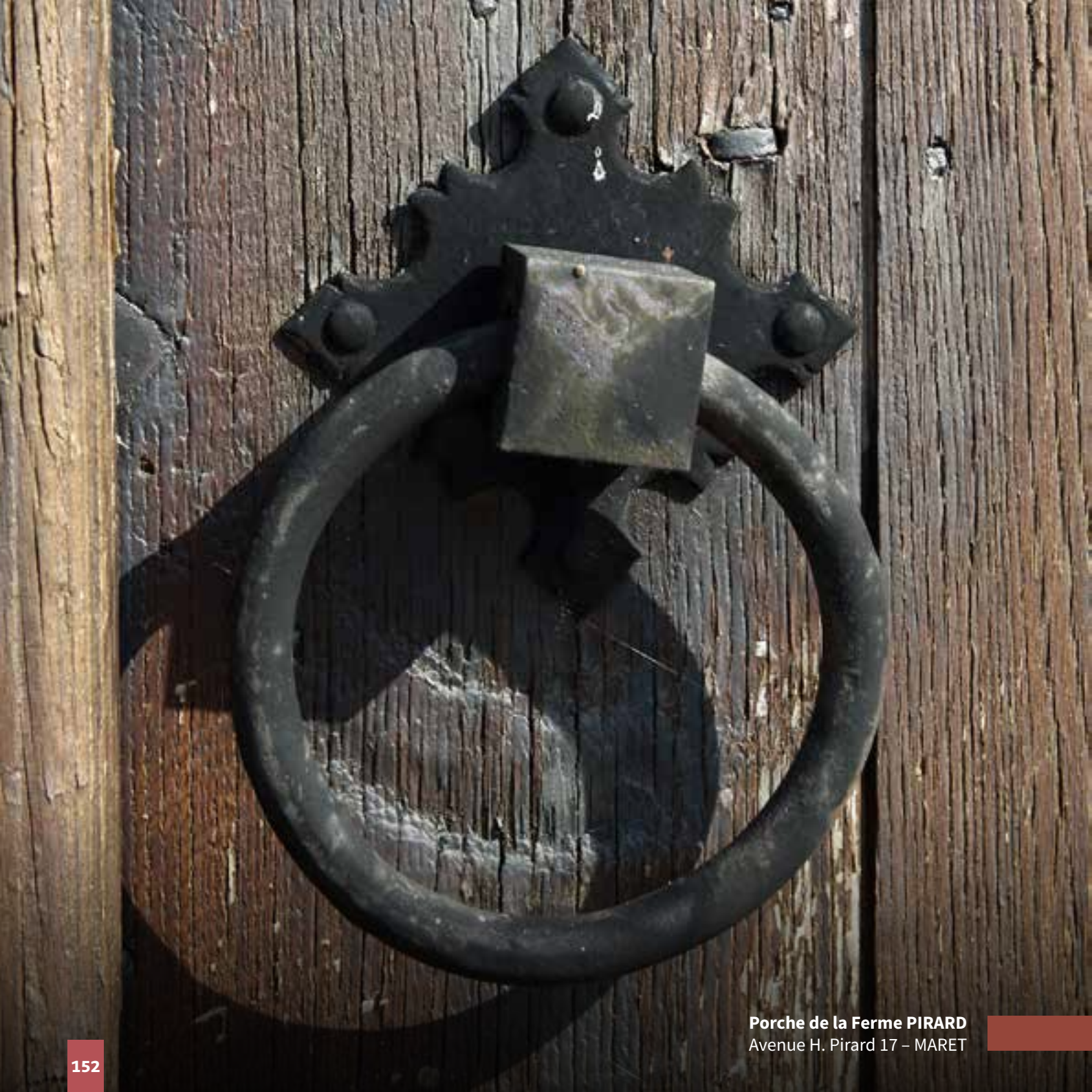
Rue du Bourgmestre Dandoy 5 - ENINES



Rue É. Landeut 33 - NODUWEZ



Rue du Prédécipe 10 - MARILLES



Porche de la Ferme PIRARD
Avenue H. Pirard 17 – MARET

PIÈCE OUVRAGÉE DE SÉCURITÉ

HEURTOIR

Le « **heurtoir** » est un avertisseur sonore qui prévient de la venue d'un étranger au seuil de la maison. Les premiers heurtoirs sont de petits maillets accrochés à la porte. Par la suite, le heurtoir prend la forme d'un marteau suspendu. Il s'abat sur une tête de clou ou sur une plaquette de fer fichée sur la porte. Assez rapidement, il devient une véritable œuvre d'art issue de la main des forgerons ou des ciseleurs.

Sa forme la plus courante est d'abord celle d'un anneau, soit sobrement attaché à la porte, soit suspendu à la gueule d'un bestiaire varié. Ces anneaux permettent également de faciliter la manipulation de la porte lors de sa fermeture ou de son ouverture. Sur certains portails d'église, l'anneau conférait le droit d'asile à celui qui s'en saisissait.

Depuis que l'être humain s'abrite, il cherche à protéger sa demeure des intempéries, des éventuels intrus, mais aussi des ennemis invisibles qui useraient de pouvoirs maléfiques. C'est tout naturellement les points faibles de son habitat – la porte en particulier – qui sont alors mis sous la protection de toute une panoplie de talismans.

À l'usage protecteur du heurtoir s'ajoute la fonction ostentatoire. Par sa position, il est le premier marqueur social du propriétaire envers son hôte. La double charge symbolique du heurtoir va générer un décor polymorphe, figuré ou végétal, mais c'est le mufler de lion qui était le plus répandu. Il figurait autant le gardien rassurant que le défenseur terrifiant.



Thème 10

LE PATRIMOINE MILITAIRE ET LA COMMÉMORATION



MONUMENT DE LA CAVALERIE FRANÇAISE
Chaussée de Wavre - JANDRAIN

MONUMENT AUX MORTS

Entre 1920 et 1925 vont fleurir, jusqu'au cœur de nos villages, des monuments qui appellent à se souvenir de leurs enfants morts pour la Patrie lors de la Première Guerre mondiale, qu'ils soient officiers ou simples soldats. Chaque communauté, largement soutenue par les autorités communales, se mobilise alors pour ériger un monument distinct en vue de célébrer ses propres morts. Ce sont environ 4000 monuments aux morts qui seront finalement édifiés en Belgique.

Les communes de la Hesbaye brabançonne n'échappent pas à cette « monumentomanie ». Chaque village aura son monument, souvent réinvesti pour ses héros de la guerre 1940-1945. Ce sont des œuvres de commande qui vont prendre différentes formes. La plus courante et la plus sobre est celle de la plaque commémorative, adossée ou intégrée à un mur. Il existe aussi la stèle, une pierre dressée, plus ou moins monumentale et qui connaîtra une grande variété de modèles : fronton stylisé, colonne ou obélisque.

D'autres feront le choix de la statuaire, avec son large catalogue de représentations : coq, militaire, casque, aigle, **allégorie***, palmes et lauriers, personnages en prière... Ponctuellement, quelques canons d'époque seront conservés. Au départ, il s'agit de prises de guerre, mais par la suite, certains exemplaires ont été légués aux communes. Ils y sont installés de manière fixe et se muent en monument mémoriel.

Peu importe la forme du monument, il commémore des faits, des dates ou des gens, qu'ils soient civils ou militaires. Il n'est donc pas rare que le portrait des héros de guerre, fils et filles défunts du village, y soit apposé sous la forme de photo porcelaine.

MONUMENT AUX MORTS



Rue de l'Église - ÉNINES
devant l'église



Chaussée de Wavre 59 - JANDRAIN
devant l'école communale



Rue de Branchon – JANDRENOUILLE
devant l'église



Rue de l'Église – FOLX-LES-CAVES
à droite de l'église Saint-Pierre

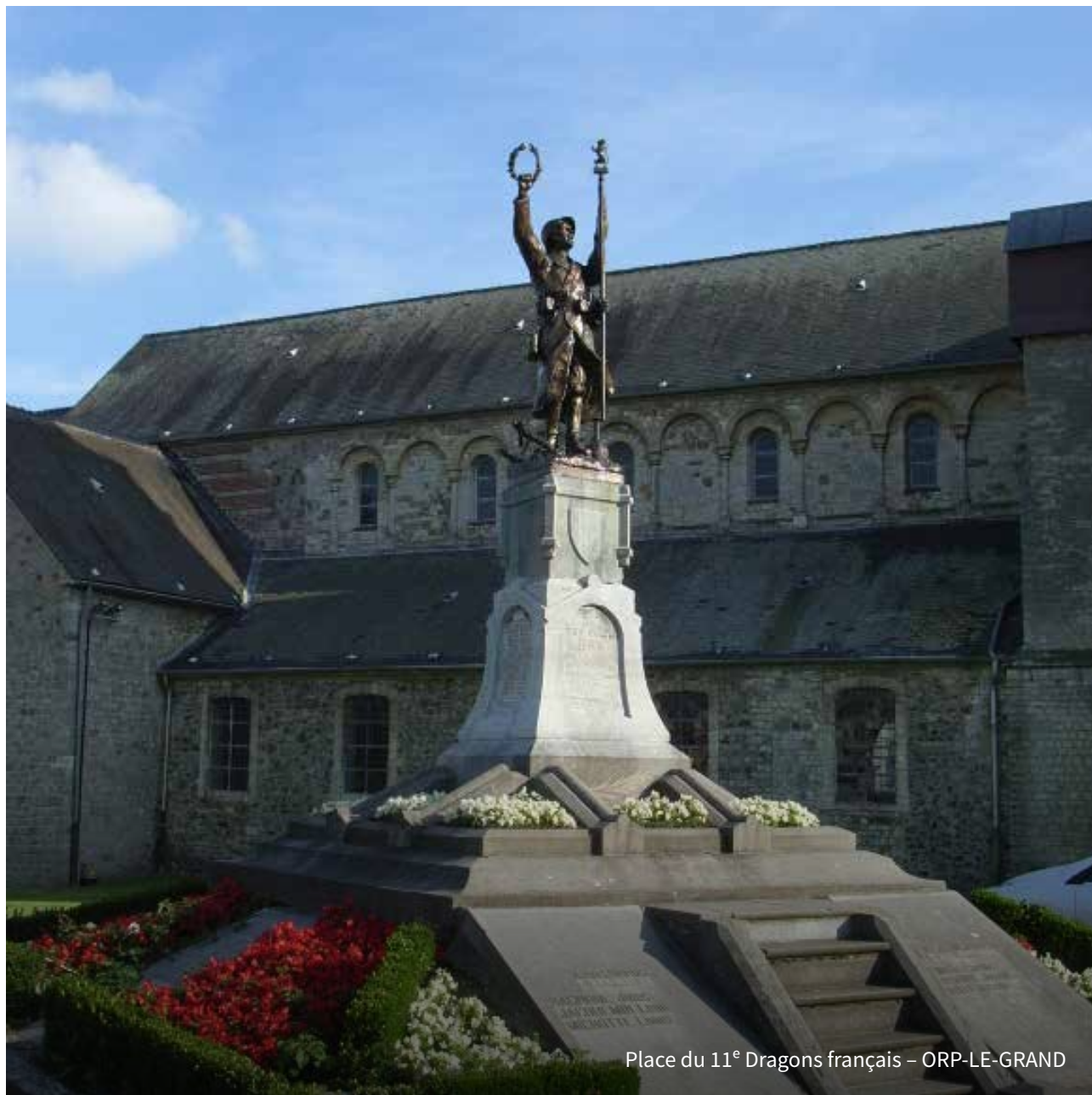
MONUMENT AUX MORTS



Sous l'inscription
« NODUWEZ-LIBERTANGE -
À SES HÉROS » sont repris les
noms des victimes tombées
ou déportées en 1914-1918 et
1940-1945.

Rare exemple en Belgique,
ce monument représente un
soldat terrassant un aigle.

Rue de l'Étoile - NODUWEZ
à gauche de l'église



Place du 11^e Dragons français – ORP-LE-GRAND

MONUMENT À LA CAVALERIE FRANÇAISE

Le monument a été érigé suite à une souscription publique, mais vu les montants prévus pour l'entretien, les Français ont cédé le tout à la commune de Jandrain dans un premier temps et à la commune d'Orp-Jauche après la fusion des communes.

Le monument représente un fer à cheval sur lequel sont repris toutes les unités du Corps de Cavalerie français ayant combattu dans la région en mai 1940. Les unités de la 2 DLM sont reprises sur la partie gauche et celles de la 3 DLM sur la partie droite. La statue représente une **allégorie** * montrant la France dressant son bouclier pour s'opposer à l'ennemi. La devise et l'insigne du Corps de Cavalerie sont gravés dans la pierre du monument : « Premier et dernier au feu ».

Devant ce monument sont disposées deux stèles rappelant que ce sont les rescapés du 1^{er} Régiment de Cuirassiers qui sont les promoteurs de ce monument.

Une tourelle d'EBR (Engin blindé de reconnaissance) est positionnée sur la droite du site, offerte en 2007 par la Ministre française aux Armées à l'Amicale du 8^e Régiment de Cuirassiers qui en a fait don au Musée du Corps de Cavalerie. Ne pouvant plus être placée devant le musée à Jandrain, elle a trouvé son emplacement en 2020.





Monument érigé en mémoire des soldats français du Corps de Cavalerie du Général Prioux qui, du 11 au 14 mai 1940, ont tenté de freiner l'avance allemande.

Première pierre posée en 1949, inauguré en 1953.

*Chaussée de Wavre - JANDRAIN
route RN 240 – entre Jauche et Jandrain*



MONUMENT DE LA CAVALERIE FRANÇAISE
Chaussée de Wavre - JANDRAIN

PLAQUE ET STÈLE COMMÉMORATIVES

De tout temps, les humains ont souhaité laisser une trace de leur existence à la hauteur de leurs moyens et du rôle qu'ils ont joué au sein de leur communauté. Certains d'entre eux font tout leur possible pour « marquer l'histoire », au travers de constructions gigantesques qui ont défié le temps et frappé les esprits, de sculptures monumentales érigées sur les places ou par le biais de portraits peints.

Plus modestement, les pierres tombales poursuivent le même office, en signalant au quidam l'identité du défunt, ses dates de naissance et de décès, son lieu de vie, éventuellement ses qualités et sa profession, le nom des membres de sa famille.

Le 19^e siècle et la création des concessions à perpétuité vont inscrire durablement la possibilité pour tous d'ériger un monument sépulcral doté d'une stèle, et parfois d'un portrait qui figure au passant les traits du trépassé.

La tradition du souvenir est très ancrée. Elle concerne un large éventail de sujets. Des stèles peuvent évoquer la vie d'une personne célèbre, des faits d'armes, le lieu et la date d'un meurtre ou d'un accident. Des plaques commémoratives signalent parfois l'inauguration d'un bâtiment, la libération d'une ville ou d'un village, la maison natale d'une personnalité locale.

L'usage de la plaque ou de la stèle commémorative est toujours d'actualité. Il participe à la construction collective de l'histoire et concourt à l'identité des communes.



Grand' Place – JAUCHE
dans l'ancien cimetière au pied de l'église Saint-Martin



Ancien cimetière de Jauche

Réaménagé en 2008 en lieu didactique dédié à la mémoire avec l'aide d'une subvention octroyée par le SPW dans le cadre d'un projet visant à la réaffectation du patrimoine funéraire wallon, l'ancien cimetière est intimement lié à l'histoire du village.

Son positionnement jouxtant l'église (1766), englobée jadis dans l'enceinte de l'ancien château seigneurial du 12^e siècle, en atteste.

PLAQUE ET STÈLE COMMÉMORATIVES



Rue de Folx-les-Caves – JAUCHE
Parking/parc

*Stèle commémorative en hommage aux Jauchois
ayant sauvé des familles juives
de juillet 1942 à septembre 1944.*



Rue de Folx-les-Caves 47 – JAUCHE



PLAQUE ET STÈLE COMMÉMORATIVES



Croisement entre la rue Dielhère
 et F. Henriouille – MARILLES

Ce monument reprend dans sa partie gauche les combattants et déportés de toute l'entité d'Orp-Jauche tombés en 14-18.

Dans la partie droite, les combattants de l'entité tombés en 40-45.

Ce monument reprend en fait tous les noms figurant sur les monuments des différents villages.



Place communale – ORP-LE-GRAND
Socle et stèle en pierre bleue, orné d'un mât.
Érigé le 18/05/2018 et inauguré le 01/06/2018.





Thème 11

LES ARBRES REMARQUABLES



GINGKO BILOBA
Parc de JAUCHE

ARBRES ET PETIT PATRIMOINE

En Wallonie, si la gestion du volet naturel est une matière réservée à la Direction générale opérationnelle « Agriculture, Ressources naturelles et Environnement » (DGO3), il n'en est rien en ce qui concerne la particularité des arbres remarquables dont la préservation fait partie d'une des missions de l'Agence Wallonne du Patrimoine (AWaP).

Sauf exception (rare longévité, dimensions hors du commun ou curiosité biologique), la spécificité de ces arbres réside dans la fonction qui leur est attribuée. Elle dépasse l'aspect botanique de chaque individu pour revêtir une fonction signifiante. Il s'agit des arbres à clous, des bornes végétalisées depuis des siècles, des arbres gibet ou de justice, des arbres commémoratifs, de processions, des arbres liés à des lieux de culte ou à des pratiques sacrées.

Ces arbres, multiséculaires pour la plupart, font partie intégrante du Patrimoine culturel au sens large. Certains spécimens bénéficient d'une reconnaissance spécifique et sont classés comme monument. Ce statut juridique particulièrement adapté à des œuvres architecturales n'est pas sans poser question lorsque l'arbre arrive – bien naturellement – en fin de vie. Jusqu'où l'intégrité d'un arbre doit-elle être maintenue ? Comment conserver un arbre mort ?

La reconnaissance de ces arbres par le Petit Patrimoine Populaire Wallon est sans aucun doute une piste efficace pour les mettre en valeur, pour préserver la mémoire de leurs fonctions et pour, le cas échéant, les remplacer par de nouvelles essences dans le respect de leurs qualités patrimoniales. **C'est le cas à Noduvez où son arbre, planté en 1930 pour commémorer le centenaire de la Belgique, a dû être remplacé par un nouveau tilleul en 2008.**

GINGKO BILOBA

Également appelé « l'arbre aux quarante écus » ou « l'abricotier d'argent »

Arbre exotique centenaire, originaire d'Asie, (pouvant vivre jusqu'à 3000 ans) répertorié dans la liste des « Arbres remarquables » de Wallonie.

Origine

Le Ginkgo Biloba, fossile vivant dont l'origine remonte à plus de 130 millions d'années, est le dernier descendant des Ginkgoaceae. Il traversa l'ère des amphibiens et reptiles, puis l'ère jurassique avec les dinosaures, et ce en surmontant éruptions volcaniques, chutes de météorites et bouleversements climatiques. Puis, il y a 85 millions d'années, l'avancée de la banquise vers l'Europe créa un refroidissement. Le Ginkgo Biloba survit alors dans une minuscule aire de l'est de Shangaï.

Par la suite, les moines chinois s'en servirent comme barrières anti-feu, protégeant ainsi les temples bouddhistes.

Au fil du temps, le Ginkgo Biloba fut introduit dans les jardins du monde entier et en France en 1778.

En 1788, il fut acheté en Angleterre « quarante écus » par un amateur de Montpellier, d'où son surnom « arbre aux quarante écus ».

Propriétés

Le Ginkgo Biloba contient des composés antioxydants. On lui attribue des vertus protectrices contre la maladie d'Alzheimer, les troubles de la mémoire et la démence. Ses composés stimuleraient et tonifieraient la circulation sanguine.

Historique

Situé dans le parc de Jauche, le Ginkgo Biloba a été planté, avec d'autres espèces décoratives et rares, à la demande de l'ancien châtelain Charles de HEMPTINNE (1846-1922). En 1910, celui-ci décida de consacrer sa fortune à la lutte contre la tuberculose, léguant par testament les terres de son domaine aux Hospices civils de Namur pour y édifier un **vaste sanatorium** dans son bois à Jauche-Énines, destiné à soigner gratuitement les femmes tuberculeuses et reconverti, depuis 1974, en centre résidentiel pour personnes adultes avec déficience mentale sévère.

Avec ses dépendances, l'ancien **château de Hemptinne**, construit en 1886, sur l'actuel parking à l'angle de l'avenue A. Drossart, de la rue de Folx-les-Caves et de la rue de l'Hulpeau, sera converti en **préventorium** pour petites filles atteintes de tuberculose, mais abandonné vers 1950 et démoli en 1984.





GINGKO BILOBA,
Parc de JAUCHE



Rue de Boneffe 10 - FOLX-LES-CAVES





ARBRE CENTENAIRE DE L'ÉCOLE COMMUNALE DE FOLX-LES-CAVES

Le chêne qui trône fièrement au centre du site de l'école du village est un arbre (ou un vieux monsieur) qui fêtera bientôt ses 100 ans ou plus. Il a vécu la deuxième guerre mondiale, a assisté à la naissance de la petite école de Folx-les-Caves, a connu la construction de nombreuses habitations, a subsisté à la technologie et à la construction des routes, a résisté à la pluie, au vent et aux tempêtes.

L'école a été construite en 1869. La rue de Boneffe s'appelait anciennement « Chemin de l'École ».

Le chêne faisait partie d'un petit bosquet qui se trouvait près de l'école.

Le bosquet fut supprimé, mais on préserva le grand chêne malgré le mécontentement de certains villageois. Certains voulaient le voir disparaître, car les feuilles encombraient les corniches et les rues. Après maintes discussions, le chêne fut sauvé.



Rue L. Gramme 45 – MARILLES
Arbre centenaire planté par Casimir TERWAGNE à côté de sa maison, peu avant son départ pour la guerre 14-18 dont il reviendra, la joue gauche arrachée par un éclat d'obus. Son petit-fils Léon GRAMME, jeune soldat tué pendant la guerre 40-45, a donné son nom à cette rue.



Rue P. Renard 3 – NODUWEZ
En face de l'école communale
*Planté en 1930 pour commémorer le centenaire de la Belgique
(remplacé par un nouveau tilleul en 2008).*





Thème 12

LES OUTILS ANCIENS



Moulin de JAUCHE-LA-MARNE
Rue de la Marne 3 - JANDRAIN

MOULIN À EAU

L'origine du « **moulin à eau** » est très lointaine et dérive peut-être de l'utilisation de la noria. C'était une sorte de grande roue munie de godets, actionnée par un animal d'abord, puis par le courant. Elle était utilisée au Proche-Orient pour l'irrigation des terres ou l'adduction d'eau vers les aqueducs.

L'invention de la roue hydraulique, qui sert à actionner les moulins à blé, remonte quant à elle au 3^e siècle avant J.-C. Le moulin à eau précède sans doute de peu l'apparition du moulin à vent, mais tous deux vont se perfectionner et participer à une amélioration, brusque et inédite, des pratiques agricoles qui a marqué le monde occidental aux 10^e et 11^e siècles.

L'usage des forces motrices issues de l'environnement pour créer un mouvement mécanique automatisé va permettre de moudre une plus grande quantité de grains, mais va aussi servir à toutes sortes d'applications artisanales – voire préindustrielles – comme des forges, des scieries et des papeteries.

L'âge d'or des moulins hydrauliques se situe entre les 18^e et 19^e siècles. Les moulins familiaux ou de petites exploitations artisanales vont alors se multiplier le long du moindre ruisseau. Si les bâtiments subsistent encore en de nombreux endroits, c'est le mécanisme (roue à aubes, engrenages, meule...) qui tend à disparaître et à la conservation duquel il convient d'être attentif.



Ces deux fours, quasi intacts, existent toujours aux caves d'Orp-le-Petit où la craie, exploitée en carrière souterraine s'y transformait en chaux vive sous l'action d'un feu intense.

Rue J. Jadot – ORP-LE-PETIT
à gauche de la maison n° 59

ANCIEN FOUR À CHAUX

Un « **four à chaux** » est un four qui a pour mission de transformer le calcaire en chaux sous l'action du feu. Il était alimenté par des ouvertures situées en haut de l'édicule maçonné – « les gueulards » – dont une rampe permettait l'accès. Les « chafourniers » – ouvriers qui actionnaient le four – alternaient des lits de pierres préalablement broyées et du charbon pour les remplir au maximum. Du bois était placé dans des niches, au pied de l'ouvrage, pour assurer la mise à feu. La température du four devait atteindre entre 800 et 1000°C. Une fois la cuisson terminée, la chaux vive était récupérée grâce à une ouverture basse appelée l'« ébraisoir ». Celle-ci était refroidie, puis conditionnée afin de servir, notamment, pour la jointure de la maçonnerie ou pour la confection d'enduits.

S'il existe encore de nombreux fours à chaux en Wallonie, ils sont bien moins fréquents en Brabant Wallon. Ceux d'Orp-le-Petit sont bâtis sur le site exceptionnel des **caves Paheau**, rare endroit du territoire où la craie affleure. L'exploitation de la craie initiée par Eugène PAHEAU, y est attestée dès 1871 et est probablement antérieure à 1852, année à partir de laquelle toutes les exploitations devaient être enregistrées officiellement, ce qui ne fut pas le cas ici.

Les fours eux-mêmes datent sans doute de la fin du 19^e siècle. La production locale de chaux ne fut plus rentable à Orp dès le début du 20^e siècle, et les galeries d'exploitation furent abandonnées vers 1910.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, elles servirent de dépôt de carburant pour l'armée allemande et, dans les années cinquante, elles furent exploitées brièvement en champignonnières par la famille MERCKX.

Véritable labyrinthe de galeries, le lieu est, depuis 1991, une réserve naturelle gérée par l'association de protection de la nature Natagora, car ces galeries abritent une population de plusieurs centaines de chauves-souris de plusieurs espèces, dont certaines très rares, durant la période hivernale.



Rue Dielhère 56 – MARILLES



Rue de Boneffe 13 – FOLX-LES-CAVES

POMPE À LISIER

Le lisier est le pendant liquide du fumier. C'est un mélange des déjections d'animaux et des eaux de nettoyage des bâtiments d'élevage. Il peut également contenir des résidus de litière, mais en très faible quantité. Alors que le fumier est surtout employé pour les potagers, le lisier est utilisé pour la fertilisation de sols agricoles.

Le lisier est récupéré par écoulement dans une fosse souterraine. Cette fosse est régulièrement vidangée à l'aide d'une pompe à lisier. Le liquide est transvasé dans des cuves d'épandage, puis dispersé sur les champs, apportant au sol de l'azote, mais aussi du phosphore et du potassium sous une forme facilement assimilable par les végétaux.



Moulin de MARET
Rue du Chemin de Fer 4 - MARET



Rue de la Grande Ferme 25 – ORP-LE-PETIT

MONTE-CHARGE À POULIE

La totalité des espaces disponibles doivent pouvoir servir à stocker des denrées alimentaires ou toutes autres marchandises. C'est pourquoi de nombreuses fermes et habitations ont aménagé des sortes de lucarnes, plus ou moins développées, munies d'une poulie pour pouvoir hisser des sacs jusque dans les combles des dépendances.

Aujourd'hui, avec la nécessité d'augmenter la surface habitable, ces monte-charges tendent à disparaître au profit d'une simple fenêtre. Cet exemple-ci ne remonte pas au-delà du début du 20^e siècle, mais est encore bien conservé dans son état originel.





Thème 13

L'ART DÉCORATIF



CHILLA DES BRUYÈRES
- 1914

MOSAÏQUES ET PEINTURES MURALES

CÉRAMIQUE ET POLYCHROMIE DE FAÇADE

La « **céramique** », c'est de l'argile cuite dotée d'une surface vernie. L'usage de cette technique d'ornement remonte à plus de 4500 ans. Si les Grecs et les Romains lui préfèrent la mosaïque en matériaux naturels, les sols en carreaux de céramique réapparaîtront au Moyen Âge, et leur technique ne cessera de se développer jusqu'à aujourd'hui.

Le 18^e siècle, marqué par la découverte archéologique de nombreuses cités antiques, va faire réapparaître le goût pour la « **polychromie des façades** ». Au 19^e siècle, l'engouement pour la couleur va surtout se traduire sur le carrelage des sols. À la charnière avec le 20^e siècle, cet enthousiasme va se renforcer et se déployer sur les façades, parallèlement à l'essor des nouveaux matériaux tels que le verre et le fer, surtout pour les bâtisses d'inspiration Art nouveau.

Ce qui frappe le regard en premier, c'est surtout la volonté des propriétaires d'individualiser leur bien au travers de la polychromie des matériaux, en jouant sur le contraste des briques de couleur claire sur un fond plus rougeâtre. Elles donnent un caractère enjoué à la maison qui se pare de bandeaux vernissés et de cartouches colorés. Par la suite et jusqu'aux années quarante, l'insertion de frises ou de tableaux en céramique colorée, usant de motifs ornementaux ou figurés, touchera tout type de façades, des plus nanties aux plus communes, qu'elles soient privées ou commerciales, urbaines ou rurales.

Dans nos régions, les décors en céramique à la fabrication plus ou moins standardisée, mais néanmoins remarquables, ont longtemps été ignorés. C'est pourtant une production industrielle de qualité qui est née chez nous à partir du milieu du 19^e siècle. Elle a marqué l'esthétique de notre pays pour une centaine d'années. Elle est également à l'origine d'une diffusion peu onéreuse d'un vocabulaire ornemental riche et coloré vers un large public.



Avenue É. Vandervelde 71 - ORP-LE-GRAND

VITRAIL DOMESTIQUE

Un « **vitrail** » est un panneau décoratif constitué d'un assemblage de morceaux de verre découpés, assemblés par des baguettes de plomb pour créer un tableau à motifs figuratifs ou géométriques. Ces morceaux de verre peuvent être transparents ou opaques, colorés dans la masse ou peints.

L'utilisation de plaques de verre épaisses est attestée chez les Romains dès le 1^{er} siècle de notre ère. Le recours à cette matière, aussi précieuse que fragile, est longtemps réservé à quelques édifices d'exception.

Au début du Moyen Âge, le vitrail prendra la forme de verres colorés dans la masse, ronds et parfois striés. De grands progrès seront réalisés à l'époque gothique afin de pouvoir équiper les remplages des immenses baies qui caractérisent son architecture religieuse. *A contrario*, dans l'habitat privé, les fenêtres restent étroites et peu nombreuses. Elles sont plus volontiers garnies de toiles et protégées par des volets ou des contrevents.

Aux 17^e et 18^e siècles l'usage du verre à vitre incolore va se généraliser. Au 19^e siècle, l'essor industriel du verre va suivre le déploiement de la sidérurgie et va imposer progressivement ce matériau dans des structures complexes comme les serres, les gares ou les halls d'exposition.

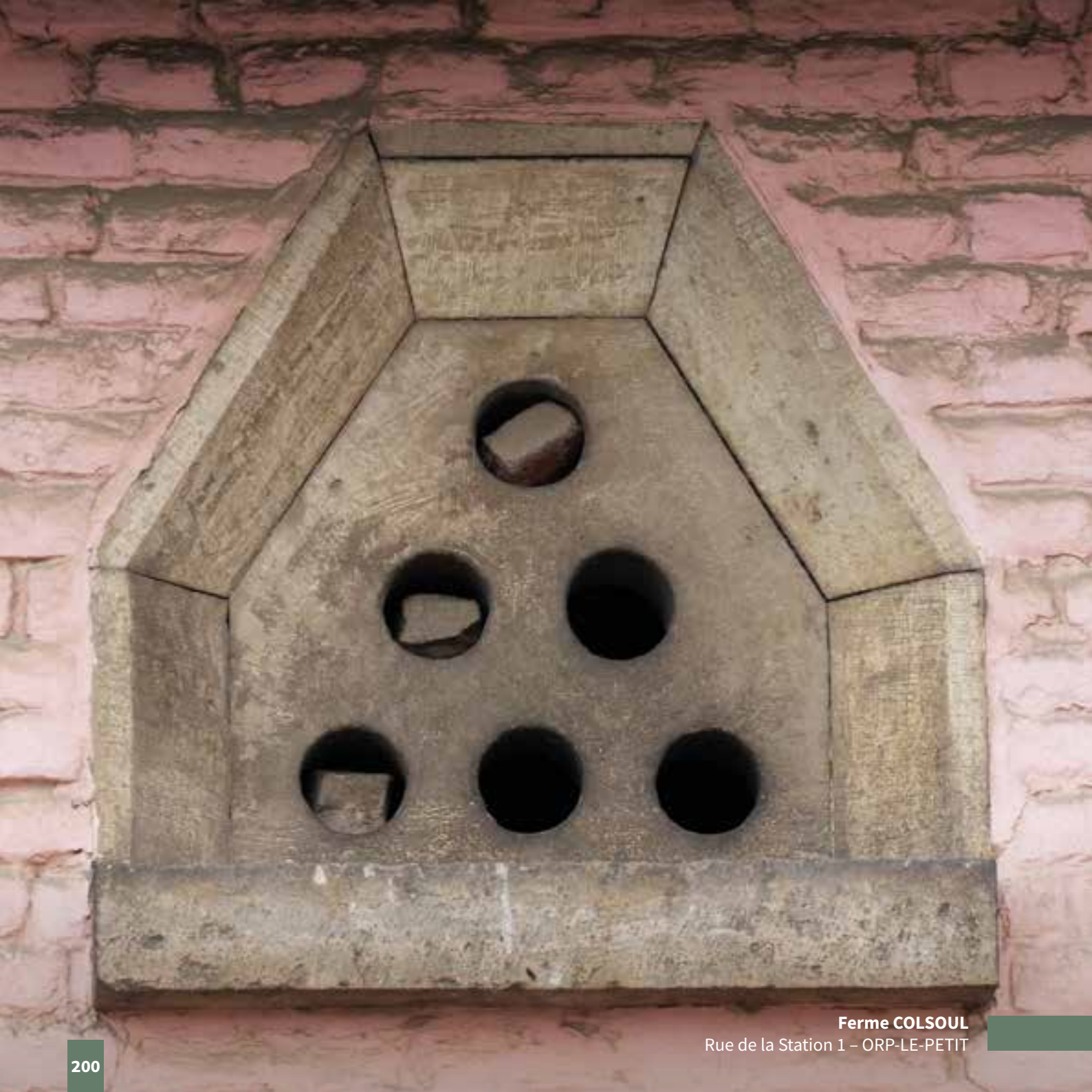
Le vitrail va avoir les faveurs des immeubles *Art nouveau* qui inscrivent la lumière au cœur de leur composition. Dès 1880, il va décorer de nombreuses baies d'imposte ou éclairer les cages d'escalier, et ce jusqu'à la fin des années cinquante, avant de se raréfier au profit des larges baies vitrées.





Thème 14

LES BIENS RELATIFS
À LA FAUNE
ET À LA FLORE



Ferme COLSOUL
Rue de la Station 1 - ORP-LE-PETIT

COLOMBIER

Un « **colombier** » est un bâtiment ou un simple aménagement dans un mur destiné à l'élevage des pigeons. L'histoire du pigeon en tant qu'animal domestique est très ancienne. Sa domestication remonte à la sédentarisation des peuples nomades et au début de l'agriculture. Le pigeon était utilisé comme messenger. Il était aussi élevé pour la qualité de sa chair, mais également pour l'excellence de sa fiente, la colombine, appelée également guano. Le pigeon était une source abondante de cet engrais, puisqu'il peut produire jusqu'à 3 kg de colombine par an.

Le droit de colombier était un privilège seigneurial. L'élevage de pigeons était réservé à la noblesse et aux abbayes. Sous l'Ancien Régime, cette prérogative s'est fortement assouplie au point que la plupart des censiers s'en sont équipés. La multiplication des colombiers va s'accélérer après la Révolution française. Il sera à la fois l'emblème de l'habitat paysan et du rejet de la féodalité, sans pour autant en effacer la symbolique première de prestige et de richesse économique.

Il en existe plusieurs variantes, du plus imposant avec une tour dédiée exclusivement à cet effet jusqu'au simple percement dans un pignon. Dans la majorité des cas, il sera mêlé au porche, lieu de passage obligé qui observe un développement plus ou moins important en fonction des moyens de son propriétaire.







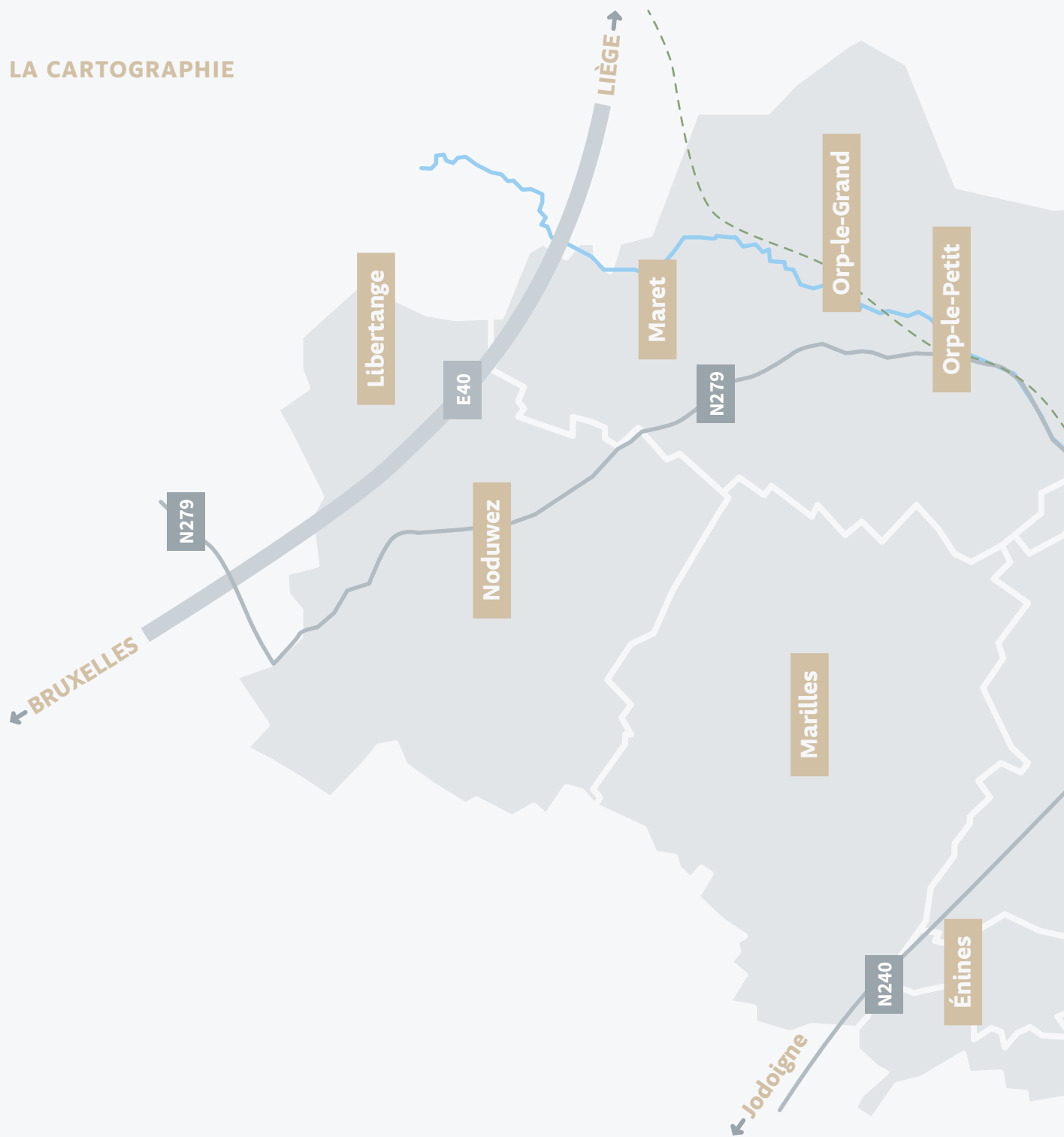
ANNEAU À BESTIAUX

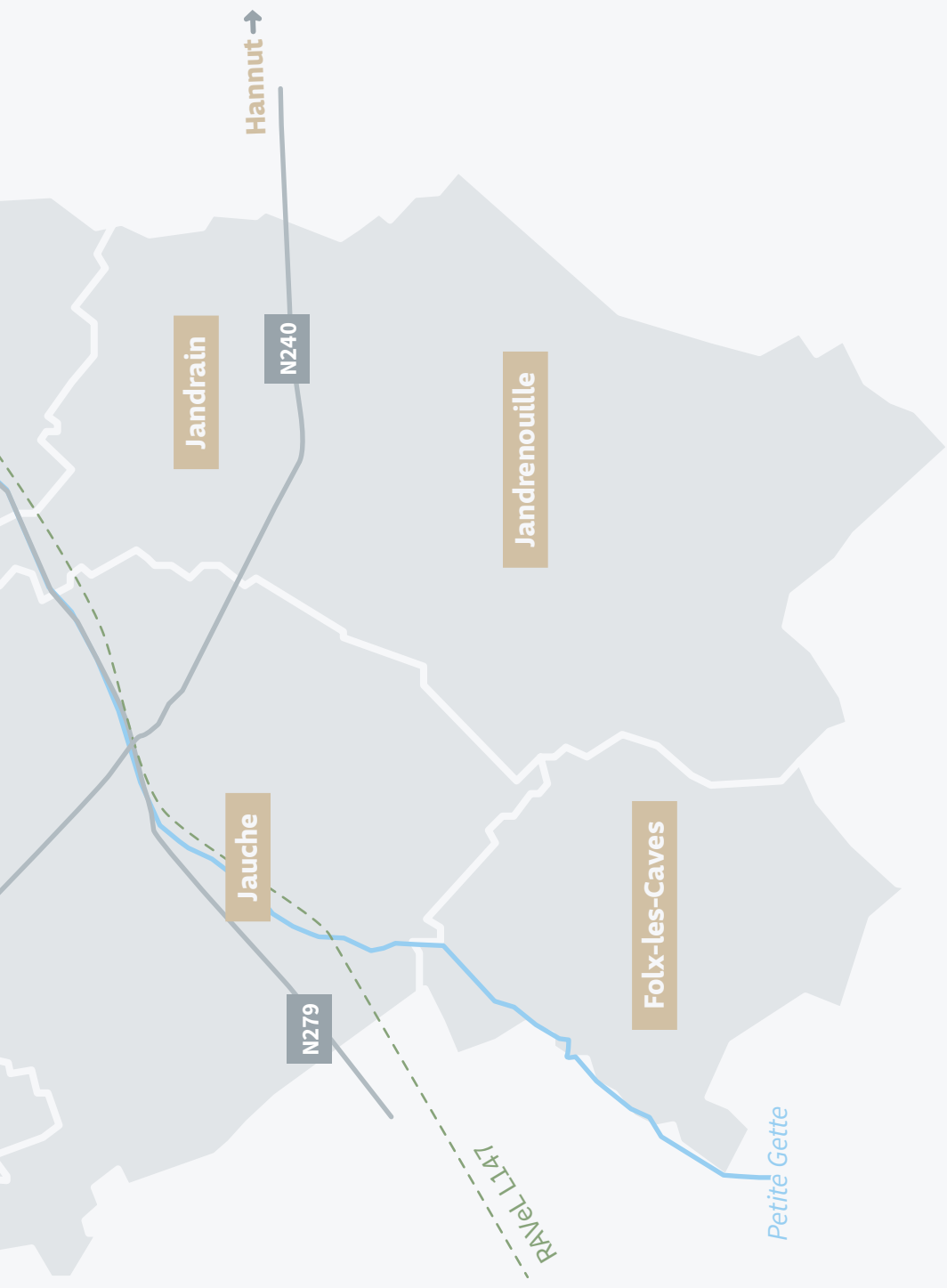
Le collier d'épaule, rigide et rembourré, apparaît au 10^e siècle. Il fait figure de révolution technologique et va imposer partout la traction chevaline, plus rapide et plus maniable que le bœuf. Au contraire de l'attelage antique, qui faisait porter la traction sur la gorge, comprimant la poitrine et rendant pénible la respiration de l'animal qui se fatiguait rapidement, l'attelage qui utilise ce collier déporte le poids sur les épaules de la bête et économise ses efforts.

Dès lors, dans nos régions et depuis bien longtemps, l'agriculteur possède, comme plus précieuse machine, son cheval. Les fermiers les plus modestes se contenteront de vaches ou de bœufs pour tracter leurs engins. Cette solution est moins coûteuse et fait double emploi : les premières procurent du lait et donnent naissance à des veaux, les seconds donnent de la viande.

Le moyen de locomotion reste essentiellement celui de la traction animale jusqu'assez tard après la Seconde Guerre mondiale. Tous ces bestiaux, qu'ils soient équidés, bovidés ou même canidés dans certains cas, devaient bien être attachés à chaque destination, en attente de leur propriétaire avant un nouveau départ. Les anneaux à bestiaux, qui sont encore nombreux à être fichés dans les murs des habitations et des fermes, sont autant de témoins de cette mobilité animale pratiquement disparue.







ÉNINES

 1 Mosaïque et peinture murale

 2 Monument aux morts

 3 Chapelle des Trois Soeurs

 4 Point d'eau

 5 Grille



ÉNINES

N240

Jauche →

Jauche →

1

2

3

4

5

← Jodoigne

Marilles →

← Huppaye

Rue de L'Église

Rue de L'Enfer

Rue de L'Église

Rue de L'Église

Rue Grand Roo

Rue Bois des Fosses

Rue de la Bruyère

Rue du Bourgmestre Dandoy

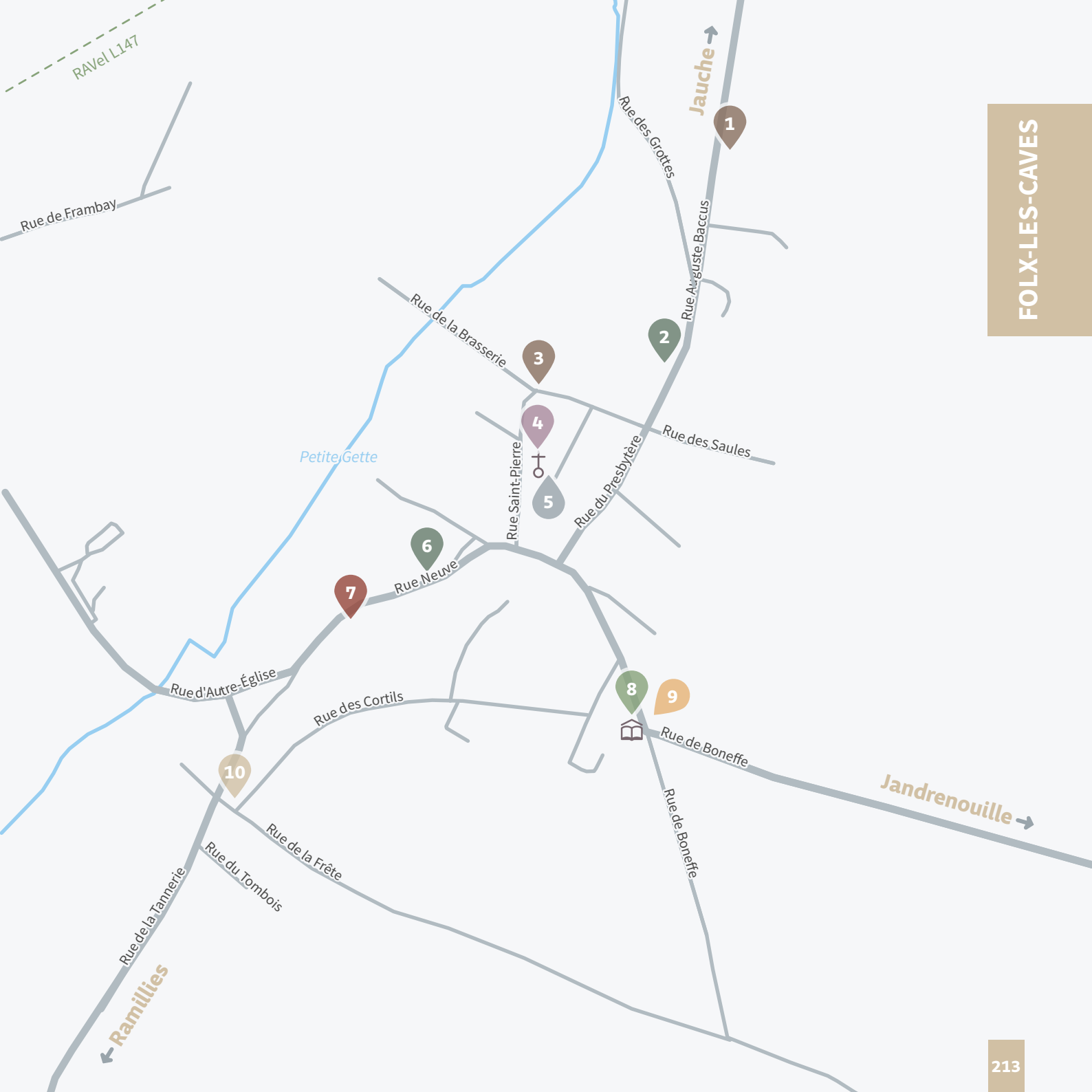
Rue du Bois Colau

Rue des Genêts

Rue de la Bruyère

FOLX-LES-CAVES

- 1 Marquise
- 2 Anneau à bestiaux
- 3 Porche, Ferme VLEMINCKX
- 4 Décrottoir
- 5 Monument aux morts
- 6 Colombier
- 7 Linteau métallique
- 8 Arbre remarquable, École communale
- 9 Pompe à lisier
- 10 Potale



JANDRAIN

- 1 Moulin de Jauche-la-Marne
- 2 Colombier, Ferme de la Féculerie
- 3 Porche, Ferme de la Féculerie
- 4 Colombier
- 5 Chapelle Saint-Joseph
- 6 Monument à la Cavalerie française
- 7 Porche, Ferme de la Dîme
- 8 Girouette, Église de Jandrain
- 9 Monument aux Morts
- 10 Chapelle Saint-Antoine



Jauche-la-Marne

JANDRAIN

1

3

2

4

5

7

8

9

10

6

N240

215

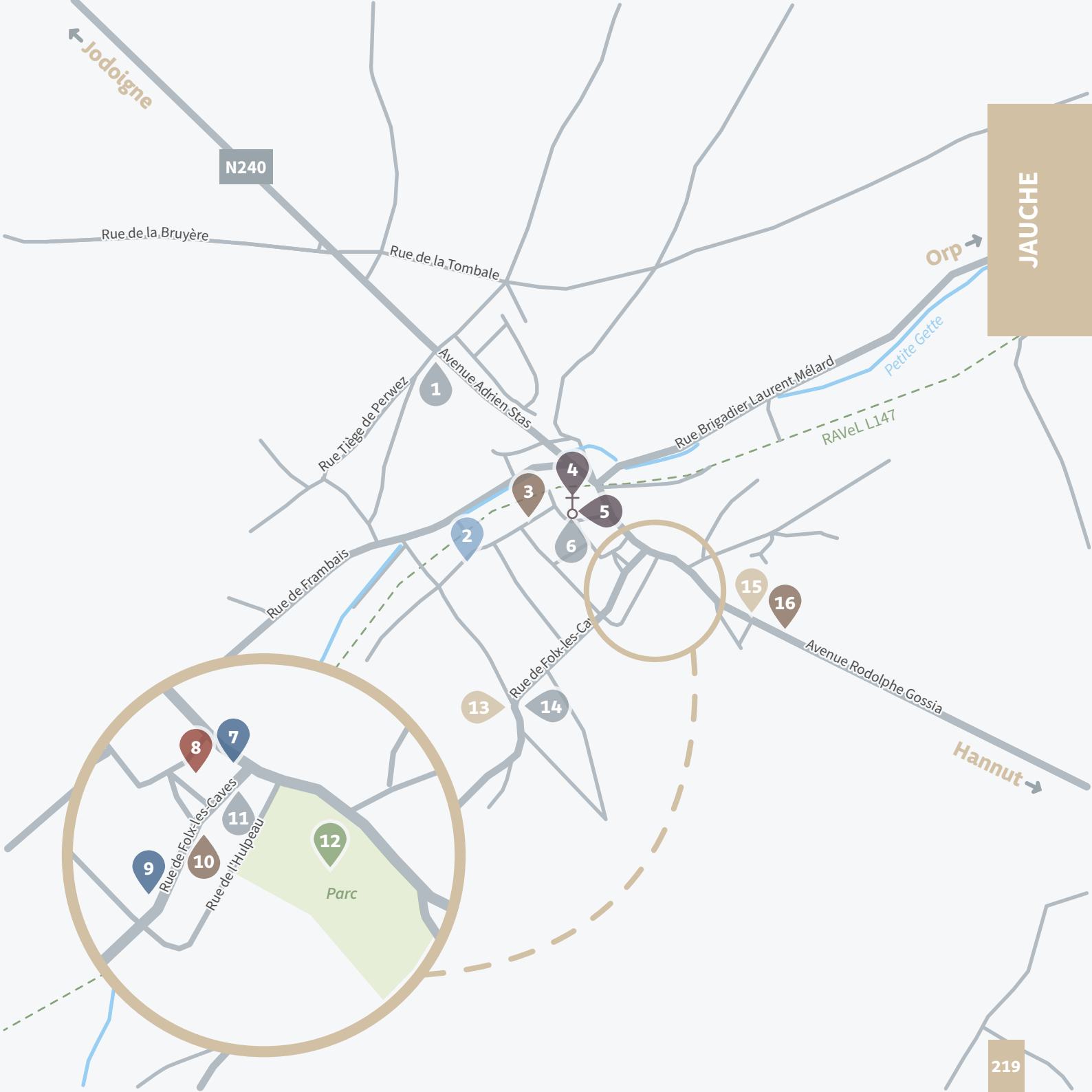
JANDRENOUILLE

- 1 Chapelle Notre-Dame de Lourdes
- 2 Colombier, Cense HICQUET
- 3 Monument aux Morts
- 4 Girouette, Église de Jandrenouille
- 5 Amortissement d'entrée
- 6 Porche, Ferme GUTT
- 7 Porche
- 8 Puits
- 9 Borne-potale Saint-Roch et Saint-Fiacre



JAUCHE

- 1 Stèle commémorative
- 2 Pompe à bras
- 3 Porche, ancienne Cure
- 4 Girouette, Église de Jauche
- 5 Horloge, Église de Jauche
- 6 Stèle commémorative
- 7 Enseigne, ancienne Maison communale
- 8 Ancre
- 9 Enseigne, École communale
- 10 Amortissement d'entrée
- 11 Stèle commémorative
- 12 Arbre remarquable, Gingko Biloba
- 13 Potale de Marie et l'Enfant
- 14 Stèle commémorative
- 15 Chapelle Notre-Dame de Lourdes
- 16 Marquise



N240

JAUCHE

219

Jodoigne ←

Orp →

Hannut →

Rue de la Bruyère

Rue de la Tombale

Rue Triège de Perwez

1

Avenue Adrien Stas

Rue Brigadier Laurent Mélard

Petite Gette

RAVeL L147

2

3

4

5

6

Rue de Frambais

Rue de Folk-les-Ca

15

16

Avenue Rodolphe Gossia

13

14

Rue de Folk-les-Caves

Rue de l'Hulpeau

8

7

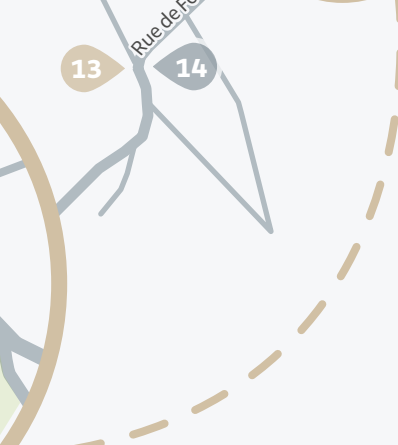
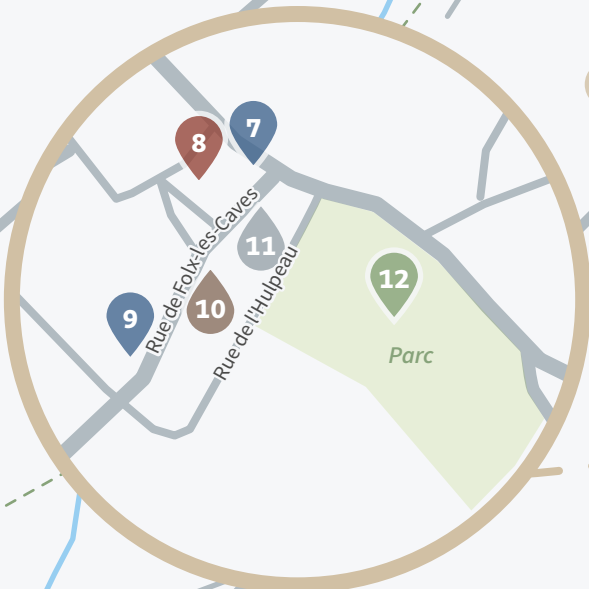
9

10

11

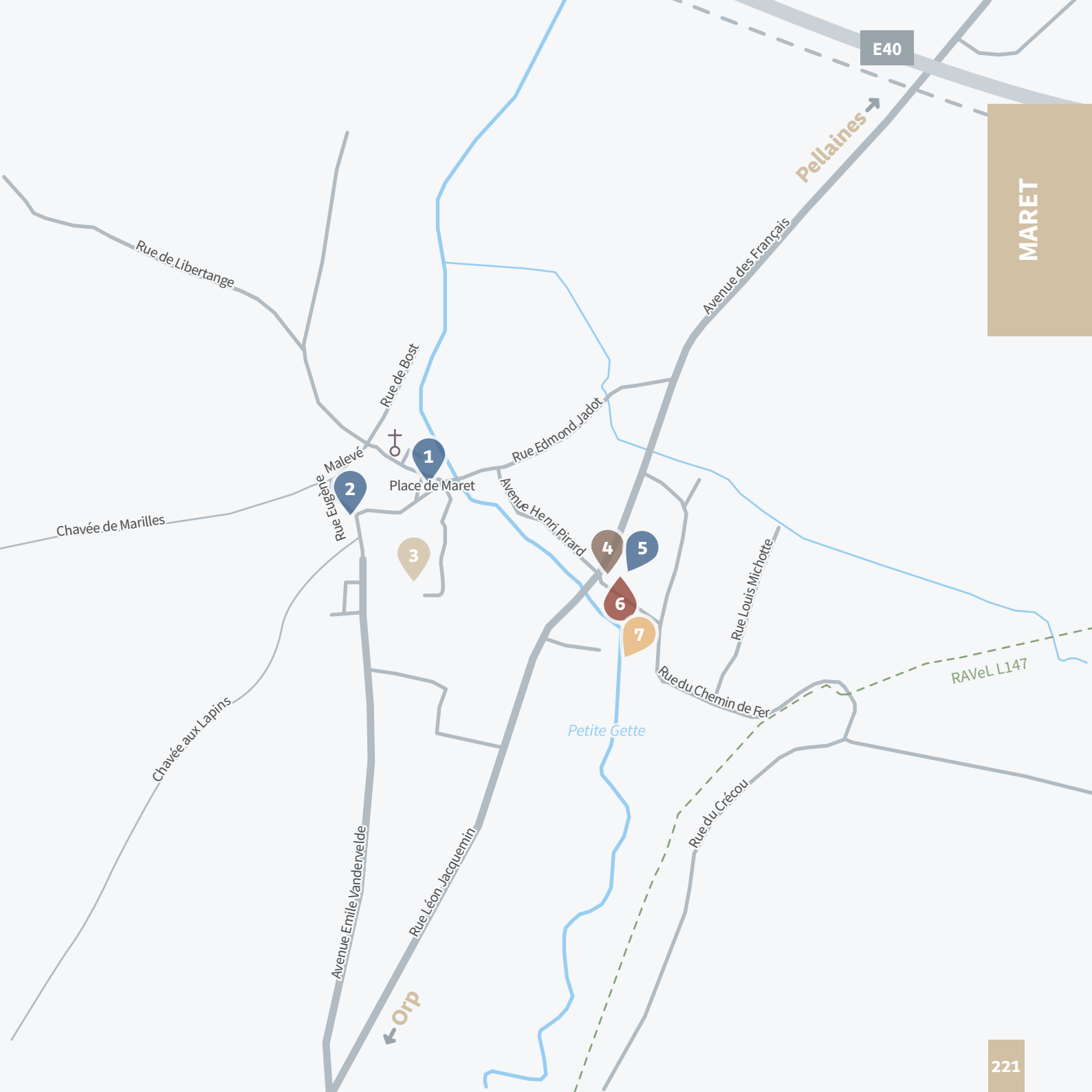
12

Parc



MARET

- 1 Poteau indicateur
- 2 Poteau indicateur
- 3 Chapelle E. MALEVÉ
- 4 Porche, Ferme PIRARD
- 5 Écu armorié, Ferme PIRARD
- 6 Heurtoir, Ferme PIRARD
- 7 Monte-charge à poulie, Moulin de Maret



E40

Pellaines →

MARET

221

Rue de Libertange

Avenue des Français

Rue de Bost

Rue Edmond Jadot

Rue Malevé



Place de Maret

Avenue Henri Pirard

Chavée de Marilles

Rue Louis Michotte

Rue Léon Jacquemin

Petite Gette

RAVeL L147

Rue du Chemin de Fer

Chavée aux Lapins

Avenue Emile Vandervelde

Rue du Grécou

← Orp

2

1

3

4

5

6

7

MARILLES

- 1 Chapelle Notre-Dame des Affligés
- 2 Chapelle Notre-Dame du Sacré-Coeur
- 3 Poteau indicateur
- 4 Cartouche Millésimé
- 5 Ancre
- 6 Grille
- 7 Poteau indicateur
- 8 Stèle commémorative
- 9 Borne-potale Notre-Dame des Affligés
- 10 Potale
- 11 Arbre remarquable
- 12 Girouette, Église de Nodrenge
- 13 Ancienne plaque d'assurance
- 14 Amortissement d'entrée
- 15 Chasse-roue
- 16 Pompe à lisier



Herbais

MARILLES

Énines

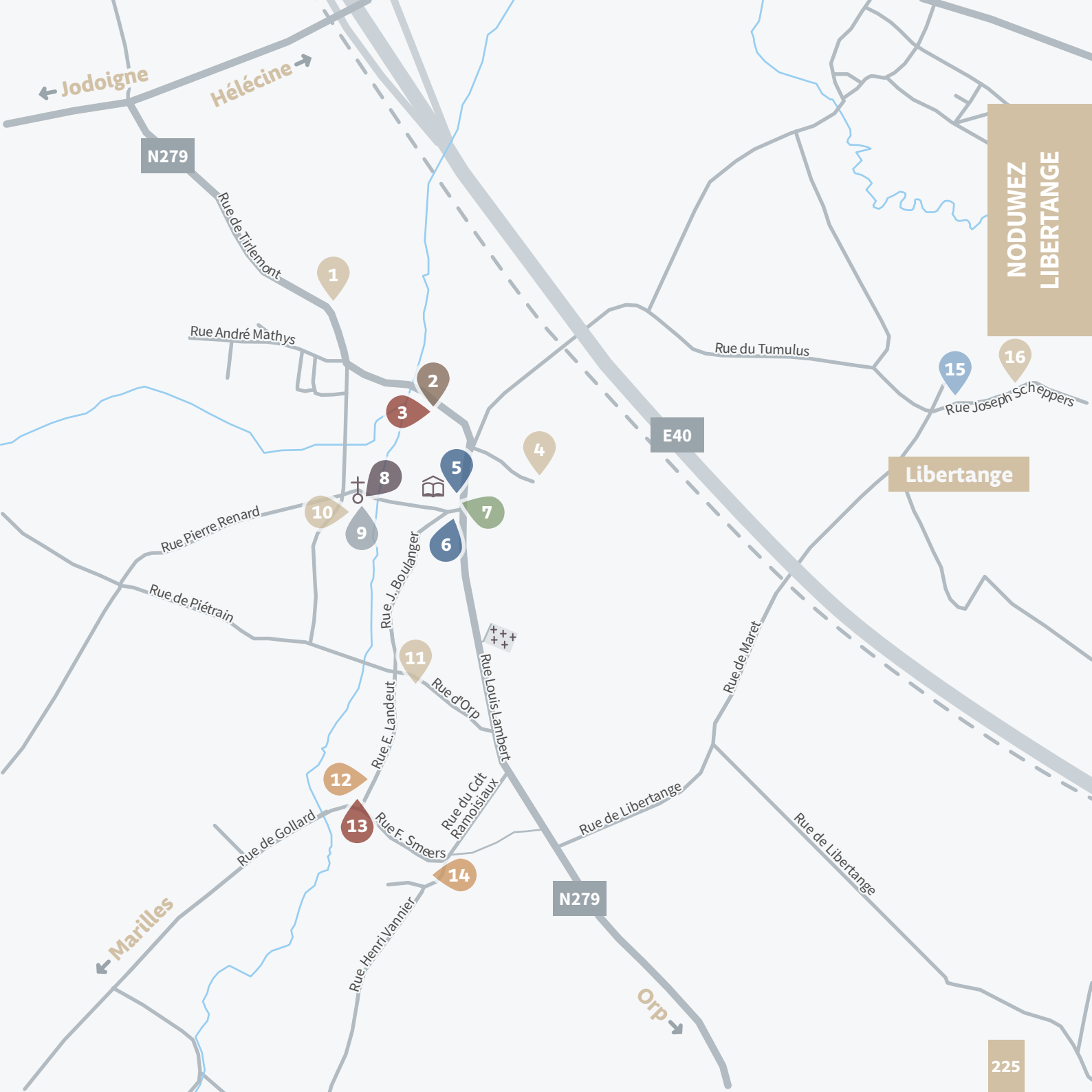
Jauche

NODUWEZ / LIBERTANGE

- 1 Chapelle Notre-Dame de Lourdes
- 2 Porche, Ferme GERMEAU
- 3 Ancre, Ferme GERMEAU
- 4 Chapelle du Tombois
- 5 Enseigne, ancienne Maison communale
- 6 Poteau indicateur
- 7 Arbre remarquable
- 8 Girouette, Église de Noduwez
- 9 Monument aux Morts
- 10 Amortissement d'entrée
- 11 Ostensor
- 12 Chasse-roue
- 13 Grille
- 14 Chasse-roue
- 15 Fontaine Saint-Nicolas
- 16 Chapelle Notre-Dame

NODUWEZ
LIBERTANGE

Libertange



ORP-LE-PETIT / ORP-LE-GRAND

- 1 Grotte Notre-Dame de Lourdes
- 2 Potale Sainte-Barbe
- 3 Vitrail domestique
- 4 Calvaire, cimetière d'Orp
- 5 Enseigne, ancienne Maison communale
- 6 Orgues, Église des Saints-Martin et Adèle
- 7 Oratoire Saint-Roch
- 8 Monument aux morts
- 9 Croix dite d'Alpaïde
- 10 Chapelle Sainte-Adèle
- 11 Borne-potale "Le Vieux Bon Dieu de Gembloux"
- 12 Stèle commémorative
- 13 Porche-colombier, Ferme COLSOUL
- 14 Colombier, Ferme COLSOUL
- 15 Cadran solaire
- 16 Poteau indicateur
- 17 Porche, Grande Ferme
- 18 Épis de fâitage, Grande Ferme
- 19 Monte-charge à poulie, Grande Ferme
- 20 Pilori d'Orp-le-Petit
- 21 Caves PAHEAU



Maret

RAVeL L147

ORP-LE-PETIT
ORP-LE-GRAND

← Noduwez

← Marilles

← Jauche

227

1

2

4

3

5

6

7

10

11

8

9

Rue Sainte-Adèle

Rue Sainte-Barbe

Rue du Châtaufort

Avenue Emile Vandervelde

Rue Léon Jacquemin

Rue Achille Motte

Rue de Lincent

Rue Cyrille Dewael

Rue de Thisnes

Rue de la Station

Rue du Château Rose

Rue de Fontigny

Rue de Montenaeken

13

14

17

16

20

15

19

18

21

Rue Henri Grenier

Rue Joseph Jadot

GLOSSAIRE

Allégorie : l'expression d'une idée par une métaphore (image, sculpture, tableau...).

Armoiries : marques distinctives de familles, de collectivités ou d'individus représentées selon des règles définies sur un écu.

Auvent : couverture en surplomb, généralement en appentis, couvrant un espace à l'air libre devant une baie ou une façade.

Entrait : pièce maîtresse horizontale d'une ferme de charpente.

Héraldique : discipline ayant pour objet la connaissance et l'étude des armoiries.

Meneau : élément structurel vertical qui divise la baie d'une fenêtre ou d'une porte.

Moyeu : pièce centrale sur laquelle sont assemblées les pièces qui doivent tourner autour d'un axe.

Œil-de-bœuf : lucarne (fenêtre de toit) dont la baie est circulaire ou ovale.

Ostensoir : pièce d'orfèvrerie où l'on place l'hostie consacrée pour l'exposer à l'adoration des fidèles.

Piédroit : montant portant le couverture d'une baie.

Prophylactique : qui préserve la santé de tout ce qui pourrait lui être nuisible.

Sommier : en charpenterie, c'est la pièce horizontale située le long d'un mur qui supporte l'extrémité des solives.

Tabernacle : petite armoire, fixée au milieu de l'autel ou dans un autre endroit d'une église, destinée à recevoir le ciboire contenant la réserve eucharistique.

BIBLIOGRAPHIE

- BELIN D., *Souvenances* - 1990
- BERTRAND M. [Service MMC], *L'inventaire raisonné du Petit Patrimoine Populaire de Beauvechain. 1. Le Petit Patrimoine Populaire de Beauvechain*, Bruxelles, Administration communale de Beauvechain - Édition, 2019, 155 p.
- DUPONT S., JONIAUX J., *La franche ville d'Orp : Visages d'autrefois... et d'aujourd'hui*, Orp, Syndicat d'initiative, 1982, 262 p.
- GENOTTE P., Office du Tourisme, *Brochure d'accueil « Bienvenue à Orp-Jauche »*, 2011.
- SARTON J-J., *Histoire de la commune de Jauche (Geten) de l'an 1000 à l'an 2000*, deux tomes, Tamines, 2004.
- TARLIER ET WAUTERS, *Histoire et géographie des communes belges – 1872*.

REMERCIEMENTS

S'il faut particulièrement souligner l'enthousiasme, l'implication et la motivation de **tous les partenaires, personnes-ressources et associations** investis dans ce projet, la subvention octroyée à notre commune par le **Ministère de la Région Wallonne** nous a, quant à elle, permis d'offrir à nos citoyens un support interactif destiné à la mise en valeur de leur Petit Patrimoine Populaire.

Par conséquent, nous adressons nos plus vifs remerciements à **TOUTES les personnes** qui, de près ou de loin, dans chaque village, ont collaboré à la collecte d'informations utiles à la conception de ce recensement, et **tout particulièrement à Monsieur Richard de HENNIN et Monsieur Marc QUINET** pour leur fidèle implication.

Nous tenons également à remercier **Madame Monique de BOURNONVILLE, Présidente de l'Office du Tourisme et Madame Alice RENQUET, Chargée de mission au GAL Culturalité à Jodoigne** pour leur aide précieuse, ainsi que **Monsieur Mathieu BERTRAND, Chef de projet à la commune de Beauvechain**, pour sa fructueuse et considérable collaboration ayant contribué à la finalisation optimale de ce projet.

Enfin, nous témoignons également notre vive reconnaissance à **Monsieur Pascal JOANNES, Monsieur Jean-Didier DELHAYE, Monsieur Richard de HENNIN et Madame Marie-Christine ROBEYNS** pour les superbes clichés réalisés dans le cadre des illustrations agrémentant cet ouvrage.





Avec le soutien de la



Commune
d'Orp-Jauche



Commune de
Beauvechain

